ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 18 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1029 ■

50E SESSION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'APPO

La coopération énergétique africaine au cœur des échanges

P 16

32 MILLIARDS DE DOLLARS DE TRANSFERTS SOCIAUX PRÉVUS DANS LE PLF 2027

L'Etat renforce sa politique sociale

La protection du pouvoir d'achat demeure l'un des principaux axes du projet de loi de finances (PLF) 2027, adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN). Avec une enveloppe de près de 32 milliards de dollars consacrée aux transferts sociaux, le budget confirme la poursuite de la politique de soutien aux ménages, ainsi que le maintien des augmentations salariales engagées depuis 2022. Cette orientation traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver le caractère social de l'État, tout en soutenant l'investissement et la diversification de l'économie nationale. P 3



AVEC LA PARTICIPATION DE 86 ENTREPRISES

Le salon "LOGISTICAL 2026" s'ouvre à Alger

La 9e édition du Salon international du transport et de la logistique « LOGISTICAL 2026 » s'est ouverte hier au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), à Alger, avec la participation de 86 entreprises publiques et privées représentant les différents segments du secteur.

P 2

LES OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS SE POURSUIVENT À ORAN

Les compétences, nouveau levier de l'intégration africaine

L'Algérie entend consolider son rôle dans le développement des compétences et la formation professionnelle à l'échelle africaine. À travers l'organisation des premières Olympiades africaines des métiers à Oran, qui se poursuivent jusqu'à demain jeudi, ainsi que l'octroi de 1 000 bourses de formation par an aux jeunes du continent, Alger affiche sa volonté de faire du partage des expertises et du renforcement des qualifications des leviers de coopération et d'intégration économique africaines.

P 5

DYNAMISATION DES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

La création de la zone franche d'In Guezzam actée

La création d'une zone franche commerciale, destinée à accueillir des activités commerciales et d'exportation dans la wilaya d'In Guezzam, est désormais officielle. Le décret exécutif n° 26-355 du 8 novembre 2026, publié au Journal officiel n° 79 du 15 novembre, en fixe les modalités de création, d'implantation, de délimitation, de fonctionnement et de gestion. Cet espace commercial, d'une superficie de 60 hectares, est implanté dans la commune, à 10 km du chef-lieu de la wilaya et à proximité du poste frontalier avec le Niger, dans l'extrême sud du pays.

P 3

ALGEST 2026

La 11e édition du Salon prévue du 23 au 26 novembre à Alger P 2

IN-GUEZZAM /TRANSFERT D'EAU VERS TIN-ZAOUATINE

Un projet stratégique pour renforcer la sécurité hydrique P 6

SENSIBILISATION DES CITOYENS À LA PRÉVENTION DES MALADIES

Le ministre Bouslimani met en avant le rôle des médias P 3

FONCIER ÉCONOMIQUE

Le groupe de travail multisectoriel fait le point sur l'avancement du recensement

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'opération de recensement du foncier économique, la ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, a présidé, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, une réunion du groupe de travail multisectoriel chargé de la coordination et du suivi de cette opération, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.
La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, des walis de Constantine et de Mostaganem, du secrétaire général de la wilaya d'Alger, ainsi que des représentants des différents secteurs concernés.
Cette réunion a été consacrée à "l'examen de l'état d'avancement de l'opération de recensement du foncier économique dans les wilayas d'Alger, de Constantine et de Mostaganem, à l'identification des différents obstacles et difficultés enregistrés lors de sa mise en œuvre, ainsi qu'à l'étude des voies à même d'y remédier et de les surmonter", précise le communiqué.
Cette rencontre a également constitué une occasion de renforcer la coordination entre les différents secteurs et les autorités locales et d'unifier les efforts, en vue de garantir le bon déroulement de cette opération et son parachèvement conformément aux objectifs fixés, permettant ainsi de maîtriser les données relatives au foncier économique et de le valoriser au service des exigences du développement et de l'investissement,

AVEC LA PARTICIPATION DE 86 ENTREPRISES

Le salon "LOGISTICAL 2026" s'ouvre à Alger

La 9e édition du Salon international du transport et de la logistique « LOGISTICAL 2026 » s'est ouverte hier au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), à Alger, avec la participation de 86 entreprises publiques et privées représentant les différents segments du secteur.

Synthèse Z. R.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah. Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie étaient également présents.
Organisée du 17 au 19 novembre par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en collaboration avec la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), cette manifestation se tient sous le patronage des ministères du Commerce intérieur et des Transports, autour du thème « Actualités et réformes du transport de marchandises en Algérie : enjeux, défis et perspectives pour les professionnels du secteur ».
Dédié à la chaîne logistique, au transport, au fret et au transport de marchandises, LOGISTICAL constitue un espace professionnel réunissant les principaux acteurs du secteur et favorisant les échanges, les partenariats et les opportunités d'affaires. Le salon couvre notamment le transport maritime, aérien, ferroviaire et routier, ainsi que les services de transit, les ports, l'entreposage, l'emballage, la manutention, les équipements de transport, les systèmes informatiques dédiés à la logistique, la traçabilité et les infrastructures logistiques.
Cette édition vise à réunir les différents acteurs du transport, du fret, de la manutention, de la livraison et des services logistiques, afin de favoriser les échanges entre opérateurs économiques, de promouvoir les partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération. Les entreprises participantes couvrent notamment les activités de transport maritime, aérien et terrestre, les services de fret et de livraison, le stockage, la manutention et l'emballage, ainsi que les solutions numériques et technologiques, les télécommunications, les services bancaires et les assurances, outre les équipements de transport et les prestations douanières.
LOGISTICAL 2026 offre également aux entreprises l'occasion de présenter leurs produits et services, de lancer de nouvelles solutions, de développer leur réseau professionnel, d'identifier de nouveaux partenaires et d'explorer des opportunités de coopération sur les marchés algérien et international.
Le secteur public des transports est représenté à travers plusieurs groupes et entreprises, notamment le groupe aérien « Air Algérie », le groupe des services portuaires « Serport », la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), le Groupe algérien de transport maritime et le groupe « Logitrans », qui présentent leurs capacités et leurs différentes prestations dans les domaines du transport et de la logistique. Un programme de conférences consacré notamment aux réformes et à l'amélioration de la performance logistique est également prévu dans le cadre de cette manifestation.

ALGEST 2026

La 11e édition du Salon prévue du 23 au 26 novembre à Alger

La 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance (ALGEST 2026) se tiendra du 23 au 26 novembre au Palais des expositions à Alger, avec la participation d'acteurs de l'écosystème industriel national et international, ont indiqué mardi les organisateurs dans un communiqué. Organisé par le World Trade Center Algiers et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), ce Salon vise à rapprocher les donneurs d'ordre industriels des capacités de production nationales, à faire connaître l'expertise et les compétences industrielles algériennes et à encourager les partenariats, à travers un espace d'exposition et des rencontres professionnelles bilatérales. Cette édition réunira des entreprises industrielles, des fabricants, des porteurs de projets, des donneurs d'ordre industriels, des entreprises de sous-traitance, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services. L'événement verra également la participation de délégations et d'opérateurs économiques étrangers venus de Belgique, d'Espagne, de France, de Tunisie, de Slovaquie et de Syrie, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat industriels, ajoute le communiqué.

R E.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

L'Université d'Alger 1 accueille des activités de formation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat

L'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda a organisé des activités de formation et de sensibilisation au profit des étudiants sur l'entrepreneuriat, les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets, ainsi que le rôle des incubateurs d'entreprises et des centres de développement de l'entrepreneuriat, dans le cadre des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026.
La cérémonie d'ouverture de ces activités s'est déroulée, lundi, en présence du recteur de l'université et d'un représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, aux côtés de cadres de l'université, de représentants d'entreprises et d'organismes économiques et d'étudiants porteurs de projets.
Dans son allocution d'ouverture, le recteur de l'université, le professeur Ammar Haiahm, a souligné l'importance de faire de l'université un espace propice aux idées innovantes et aux projets prometteurs, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique et l'accompagnement des étudiants porteurs de projets, outre le renforcement du partenariat avec l'environnement économique.
De son côté, le coordinateur national des incubateurs universitaires, Azizi Nadir, a mis en avant l'importance de transformer les résultats de la recherche scientifique en valeur économique et de renforcer la complémentarité entre l'université et les entreprises, afin de soutenir l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat.
Le programme comprenait des interventions sur les mécanismes d'accompagnement et de coopération, et les perspectives de partenariat avec les entreprises économiques, présentées par la responsable du bureau de liaison entre l'université et les entreprises économiques, la directrice de l'incubateur d'entreprises, la directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et le vice-président de la Confédération algérienne du patronat (CAPC), ainsi que par des responsables d'établissements bancaires et d'entreprises opérant dans plusieurs secteurs économiques.
Une convention de coopération entre l'Université d'Alger 1 et la Fédération algérienne pour le développement, représentée par Omar Amrani, a été signée lors de cette manifestation.
Les étudiants porteurs de projets et les entreprises économiques ont également présenté des exposés sur leurs projets, services et produits. Des attestations ont également été remises aux étudiants lauréats de la deuxième édition du concours "Protomarket".
Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui constitue le plus grand événement international annuel consacré à la célébration de l'entrepreneuriat, à la promotion de la culture de l'innovation et à la création d'entreprises.
L'Algérie avait accueilli, dimanche, au Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, la cérémonie officielle d'ouverture de cette semaine, qui prévoit plusieurs activités du 16 au 22 novembre courant, sous le slogan : "Le monde a besoin de ce que vous construisez".
Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a souligné l'importance de cet événement, célébré à travers les différentes wilayas du pays, rappelant le succès de la précédente édition, à l'issue de laquelle l'Algérie s'est classée au premier rang mondial en termes de nombre d'activités organisées par les secteurs public et privé.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

32 MILLIARDS DE DOLLARS DE TRANSFERTS SOCIAUX PRÉVUS DANS LE PLF 2027

L'Etat renforce sa politique sociale

La protection du pouvoir d'achat demeure l'un des principaux axes du projet de loi de finances (PLF) 2027, adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN). Avec une enveloppe de près de 32 milliards de dollars consacrée aux transferts sociaux, le budget confirme la poursuite de la politique de soutien aux ménages, ainsi que le maintien des augmentations salariales engagées depuis 2022. Cette orientation traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver le caractère social de l'État, tout en soutenant l'investissement et la diversification de l'économie nationale.

Par Selma R.

L'expert économique et financier Idir Saci a souligné l'importance des moyens mobilisés dans le cadre de cette nouvelle loi de finances. « Nous avons toujours une forte tendance à protéger le pouvoir d'achat via les transferts sociaux, qui se situent cette année autour de 32 milliards de dollars », a-t-il indiqué lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale. Il a relevé, par ailleurs, un budget de fonctionnement avoisinant les 46 milliards de dollars et un effort d'investissement public estimé à 28 milliards de dollars.

Avec cette enveloppe sociale conséquente, la poursuite des augmentations salariales et cet effort d'investissement, la LF 2027 entend donc maintenir l'équilibre entre soutien au pouvoir d'achat et développement économique. Cet équilibre dépendra toutefois de la capacité de l'appareil productif national à accompagner la progression de la demande intérieure.

Dans le détail, les transferts sociaux couvrent plusieurs domaines, notamment le logement, les produits alimentaires de première nécessité, ainsi que les subventions accordées à l'eau et à l'électricité. Ces dernières s'inscrivent dans une politique de soutien aux coûts de consommation des ménages, que viennent compléter des mesures fiscales destinées à limiter les prix de certains produits. C'est dans cet esprit que s'inscrit la reconduction, jusqu'à décembre 2029, de l'exonération de la TVA sur l'importation et la vente de l'huile brute de soja, ainsi que sur certains produits alimentaires, dont les fruits et légumes frais.

L'autre volet important de cette orientation sociale concerne la poursuite des augmentations de salaires décidées depuis 2022. Selon Idir Saci, cette dynamique touche une large partie du secteur public, notamment les secteurs de la santé et de l'éducation, mais également les entreprises économiques publiques. Il estime que 53 % du programme d'augmentations annoncé reste encore à concrétiser pour atteindre l'objectif de 100 % promis par le président de la République.

L'expert a également établi un lien entre cette politique salariale et les créations d'emplois prévues dans la fonction publique, en évoquant la pérennisation d'environ 125 000 postes de travail, principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Les modalités et le calendrier des prochaines augmentations devraient toutefois être précisés par des décrets exécutifs et des arbitrages qui interviendront durant l'année.

Pour l'intervenant, le maintien de cet effort social doit néanmoins s'accompagner d'une vigilance particulière sur l'évolution des prix. En effet, l'injection de revenus supplémentaires dans l'économie peut alimenter les tensions inflationnistes si elle n'est pas accompagnée d'une augmentation de l'offre nationale. « Cette dépense supplémentaire qui va venir doit être dirigée vers l'économie, la production nationale », a-t-il expliqué, plaidant pour un meilleur ciblage des financements en faveur des capacités productives locales.

Dans cette perspective, Idir Saci a mis en avant les dispositions fiscales et douanières destinées à soutenir les entreprises, notamment les exonérations sur les intrants industriels et les mesures en faveur de la recherche et développement. Il a également insisté sur le rôle des banques dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), appelées à répondre à la demande supplémentaire générée par l'amélioration du pouvoir d'achat. « Le secteur bancaire devrait continuer à soutenir les PME-PMI et ne pas se concentrer uniquement sur un portefeuille plus simple à gérer », a-t-il estimé, considérant que les mécanismes de refinancement doivent davantage favoriser les crédits destinés à la production locale plutôt que ceux qui alimentent les importations et la consommation sans retombées productives.

DYNAMISATION DES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

La création de la zone franche d'In Guezzam actée

Par S R.

La création d'une zone franche commerciale, destinée à accueillir des activités commerciales et d'exportation dans la wilaya d'In Guezzam, est désormais officielle. Le décret exécutif n° 26-355 du 8 novembre 2026, publié au Journal officiel n° 79 du 15 novembre, en fixe les modalités de création, d'implantation, de délimitation, de fonctionnement et de gestion. Cet espace commercial, d'une superficie de 60 hectares, est implanté dans la commune, à 10 km du chef-lieu de la wilaya et à proximité du poste frontalier avec le Niger, dans l'extrême sud du pays.

Cette décision relève de l'application de la loi n° 22-15 du 20 juillet 2022 fixant les règles régissant les zones franches. Le nouveau dispositif vise à doter la wilaya d'In Guezzam d'un espace dédié aux activités commerciales, notamment à l'exportation, en mettant en place les infrastructures et les conditions nécessaires à l'activité des opérateurs économiques. Selon les dispositions du décret, la délimitation géographique de la zone, sa superficie et sa vocation sont précisées dans une annexe jointe au texte réglementaire. La zone comprend l'ensemble des biens meubles et immeubles mis à sa disposition par l'État, ainsi que les équipements et installations réalisés par le concessionnaire pour assurer son fonctionnement.

Ces infrastructures englobent les terrains et les immeubles destinés à accueillir les activités des opérateurs économiques, mais également les locaux devant abriter les services publics nécessaires au fonctionnement de la zone. Sur le plan économique, le texte prévoit l'exercice d'activités commerciales, avec une place particulière accordée aux opérations d'exportation. La création de cet espace constitue ainsi un cadre réglementaire destiné à organiser et à faciliter l'activité des opérateurs économiques, tout en leur offrant une infrastructure dédiée aux échanges commerciaux.

S'agissant de son administration, la zone franche sera gérée par un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dans le cadre du dispositif de concession de gestion. Cette formule devra être mise en œuvre conformément aux dispositions du décret exécutif n° 24-168 du 28 mai 2024, qui fixe les modalités de concession de la gestion des zones franches, ainsi qu'aux clauses du cahier des charges-type et de la convention-type qui lui sont annexés.

Dans l'attente de l'installation de cet établissement public, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement est chargée, à titre provisoire, de réaliser, au profit de l'autorité concédante, les travaux nécessaires à l'exploitation de la zone.

Sur le plan géographique, la zone franche bénéficie d'un positionnement stratégique, à proximité immédiate de la frontière nigérienne, puisqu'elle se situe à seulement 1,4 kilomètre du poste frontalier. Elle est ainsi appelée à constituer un nouvel espace dédié aux échanges commerciaux avec le Niger et, plus largement, avec les marchés de la région sahélienne. Sa vocation répond à la volonté de renforcer les exportations nationales et de valoriser la position de l'Algérie comme point de liaison entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Cette initiative prolonge par ailleurs le dispositif de zones franches engagé par les pouvoirs publics, dont fait déjà partie le projet de Tindouf, d'une superficie de 200 hectares, près de la frontière mauritanienne. Pour assurer son fonctionnement, la zone d'In Guezzam devra être dotée d'infrastructures logistiques, de réseaux de raccordement et d'équipements nécessaires à l'accueil des opérateurs économiques. Sa mise en exploitation effective constitue désormais un enjeu majeur pour transformer cet espace frontalier en plateforme d'échanges et soutenir le développement du commerce régional.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ

Ouverture d'une opération de recrutement de 690 fonctionnaires

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, mardi, dans un communiqué, l'ouverture d'une opération de recrutement portant sur 690 postes budgétaires, destinés à renforcer les effectifs du Centre national de l'autisme d'Alger et des centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans les wilayas de Béchar, Tébessa, Oran et Tipasa. « Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, notamment celles atteintes de TSA, et sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, le ministère annonce l'ouverture d'une opération de recrutement portant sur 690 postes budgétaires », précise la même source.

Parmi les postes ouverts, 606 sont destinés aux fonctionnaires titulaires, tandis que 84 postes sont réservés aux agents contractuels au niveau du Centre national de l'autisme d'Alger et des centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de TSA dans les wilayas concernées.

Le ministère a également précisé que l'opération de recrutement sera lancée au cours du mois de décembre 2026. Les conditions et modalités de candidature, la répartition des postes par wilaya ainsi que les dates de dépôt des dossiers seront annoncées ultérieurement sur ses pages officielles.

R E.

COOPÉRATION ALGÉRO-BIÉLORUSSE

La deuxième session de la commission mixte se tiendra aujourd'hui à Minsk

La deuxième session de la Commission gouvernementale mixte algéro-biélorusse de coopération commerciale, économique, scientifique et technique se tiendra mercredi à Minsk, sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et du ministre biélorusse de la Réglementation antimonopole et du Commerce, Aleksandr Vladimirovitch Yakovchits.

En prévision de cette réunion, M. Khaldi a entamé, lundi soir, une visite de travail en République de Biélorussie, à la tête d'une importante délégation composée de représentants de plusieurs secteurs.

Cette réunion bilatérale, intervenant dans le cadre des efforts visant à donner un nouvel élan aux relations de coopération entre les deux pays, verra la participation de représentants de plusieurs secteurs des deux parties, à l'instar de l'agriculture, l'industrie, les hydrocarbures, le commerce extérieur et les mines.

Une réunion préparatoire aux travaux de cette session se tient mardi, au niveau des experts des deux pays, en vue d'évaluer les réalisations accomplies dans le cadre de la coopération bilatérale depuis la précédente session, tenue l'année dernière.

R E.

AEP DURANT LE RAMADHAN ET L'ÉTÉ 2027

Réunion de coordination entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Hydraulique

Le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjled, et le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, ont coprésidé, lundi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'examen des préparatifs et des mesures nécessaires au renforcement de l'approvisionnement en eau potable (AEP), en prévision du mois de Ramadhan et de l'été 2027, notamment en ce qui concerne les volumes d'eau produits au niveau des stations de dessalement de l'eau de mer.
Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, cette réunion s'est déroulée en présence de cadres et de représentants des deux départements ministériels, ainsi que de responsables et de représentants de la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach, et de l'Algérienne des eaux (ADE).
Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et des projets liés à l'approvisionnement des citoyens en eau potable, ainsi qu'à l'examen du niveau de préparation des installations et des infrastructures concernées, notamment celles dédiées à la production, au transport et à la distribution de l'eau dessalée, outre l'identification des insuffisances relevées sur le terrain et l'examen des moyens à même d'y remédier.
Les participants ont également accordé une attention particulière au suivi des projets de raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer, étant un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement à travers le raccordement des installations de production aux réseaux de transport, de stockage et de distribution, afin de garantir l'acheminement de l'eau dessalée vers les zones de consommation, d'élargir le nombre de bénéficiaires et de renforcer la continuité du service public de l'eau, précise le communiqué.
Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes entreprises et instances concernées, d'accélérer le rythme de réalisation des projets et de prendre les mesures opérationnelles nécessaires pour lever les contraintes re-

DIRECTION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE GUÉ DE CONSTANTINE

Un programme de 286 millions de DA pour sécuriser l'été 2027

Dans le cadre de ses préparatifs anticipés pour la saison estivale 2027, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine déploie un vaste programme d'investissement ayant pour objectif de renforcer la fiabilité du réseau, de fluidifier la distribution de l'énergie et de répondre aux attentes croissantes des abonnés.
En effet, un budget global de 286 436 850 DA a été mobilisé, a indiqué Mme Amina Boulghobra, cheffe du service de la communication au niveau de la Direction de distribution de Gué de Constantine. Ce financement conséquent, a-t-elle précisé, est entièrement dédié au développement, à l'extension et à la densification des infrastructures électriques de la région. Ces investissements visent à prémunir le réseau contre les pics de consommation traditionnellement enregistrés durant la période estivale, en raison de l'utilisation intensive des appareils de climatisation et de réfrigération lors des fortes vagues de chaleur.
Le programme technique s'articule autour de deux axes majeurs. Le premier concerne l'équipement et la construction de 15 nouveaux postes de transformation électrique moyenne/basse tension (MT/BT). Quant au deuxième axe, il porte sur le déploiement et la pose de 27,65 kilomètres de réseaux électriques, couvrant à la fois les lignes de moyenne et de basse tension. Ces interventions ciblées ont pour objectif d'améliorer la répartition des charges électriques, d'accroître la capacité du réseau à absorber une demande en constante augmentation et de réduire considérablement les aléas techniques susceptibles d'affecter la continuité de la fourniture d'énergie, particulièrement aux heures de pointe.
La direction souligne que ces chantiers s'inscrivent dans une démarche globale d'accompagnement de la dynamique urbanistique et du développement économique de la région, garantissant ainsi une mise à niveau permanente des infrastructures face aux besoins grandissants des usagers. Par ailleurs, ajoute la même source, une importance capitale est accordée aux opérations de maintenance préventive. Le suivi rigoureux de l'état des équipements et des postes de transformation permet d'anticiper les défaillances et d'assurer une réactivité optimale des équipes techniques. À ce titre, les brigades d'intervention spécialisées de la direction demeurent pleinement mobilisées et opérationnelles, prêtes à intervenir en permanence pour traiter les éventuels incidents et préserver la qualité du service public de proximité.
En complément de ces efforts techniques, la Direction de distribution de Gué de Constantine rappelle le rôle clé des usagers dans la stabilité du réseau. À cet effet, un appel est lancé aux citoyens afin de rationaliser leur consommation d'électricité, une démarche qui demeure un levier essentiel pour préserver l'équilibre du système électrique.

Z R.

"LUMIÈRE D'ESPOIR"

Une exposition au profit des enfants de la lune

"Lumière d'espoir", une exposition-vente à caractère caritatif, a été ouverte lundi soir à Alger, regroupant les travaux et le talent d'une soixantaine d'artistes peintres et plasticiens qui ont fait don de plus de 80 de leurs œuvres mises à la vente au profit des enfants de la lune.
Organisée sous le parrainage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, par l'Etablissement Arts et Culture et la compagnie algérienne "GAM Assurances", en collaboration avec la Galerie d'Arts "Ahlem", cette exposition-vente solidaire a été accueillie à la Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria.
Cet événement a réuni des créateurs engagés autour d'une action à forte portée humaine, soutenus par de nombreux visiteurs, mêlés à d'autres artistes peintres également présents.
Les potentiels acheteurs ont parcouru la grande galerie Baya, scrutant minutieusement chacune des œuvres, aux techniques et thématiques variées, en lien avec ce bel élan de solidarité, tout en prenant note du prix symbolique attribué à chaque pièce. Parmi les tableaux exposés, "L'âme en mouvement" de Noureddine Chegrane, "Les Garamantes" de la doyenne des artistes peintres et plasticiens, Zohra Sellal Hachid, "Vin sur vin" d'Aghilès Issiakhem, "La grande lumina" et "Find Tipaza" d'Abderrahmane Azougli et "La dote" de Yacine Kezas.
"Les recettes de la vente des œuvres seront reversées à parts égales aux associations de la santé et la solidarité +Les enfants de la lune+ et les +Collecteurs de bonheur+", a expliqué le gérant de la Galerie "Ahlem", Kamel Haddad.
"C'est une très belle initiative que nous souhaitons voir se répéter, afin que les sommes collectées lors des prochaines ventes soient reversées à la recherche scientifique", a estimé un groupe de visiteurs.
L'exposition-vente à caractère caritatif "Lumière d'espoir" se poursuivra du 17 au 30 novembre, de 10h00 à 18h00 à la galerie Mohamed-Racim au centre d'Alger, a précisé M. Haddad.

R E.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT 2027

Lancement du portail numérique dédié à la réception des candidatures

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement du portail numérique dédié à la réception des dossiers de candidature pour l'édition 2027 du "Prix du président de la République pour le chercheur innovant", organisé sous le slogan "Innovons aujourd'hui pour construire l'Algérie de demain", indique lundi un communiqué du ministère. Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des innovateurs, des chercheurs et des personnes s'intéressant à la recherche scientifique et à l'innovation, précise la même source. La période de dépôt des dossiers se poursuit jusqu'au 16 janvier 2027 via le lien suivant: https://algerianpresidentaward.dz . Le Jury du prix évaluera les dossiers déposés du 01 février au 16 mars 2027. Les lauréats seront annoncés le 16 avril prochain, à l'occasion de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm), ajoute le communiqué.
"Ce prestigieux prix constitue une occasion exceptionnelle de valoriser les projets innovants et les idées pionnières à impact socio-économique, avec des récompenses financières incitatives atteignant 5.000.000 DA pour le lauréat du premier prix", conclut le communiqué.

APS

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 16 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	110	118	102	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	174	192	156	الطماطم	
	Oignon sec	110	118	102	البصل الجاف	
	Ail sec	887	971	803	الثوم الجاف	
	Carotte	117	127	107	الجزر	
	Navet	117	128	106	اللفت	
	Poivron	147	161	133	الفلفل الاخضر	
	Piment	153	168	138	الفلفل الحار	
	Courgette	121	132	109	الكوسة	
	Haricot vert	195	214	175	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	122	133	110	الخس	
Fruits frais	Orange	237	273	200	البرتقال	فواكه طازجة
	Clémentine	235	270	200	كليمونتين	
	Citron	203	227	179	الليمون	
	Pomme locale	430	531	328	التفاح المحلي	
	Datte	463	584	341	التمر	
	Grenade	178	211	144	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2219	2339	2099	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	437	449	424	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	100	88	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,50	4,01	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	0,39	1,53	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,13	0,01	7,56	7,64	14940	20 916 000,00
BIOPHARM	BIO	2 402,00	2402,00	0,00	1,49	-3,34	6,47	7,08	2658	6 384 516,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 994,00	1994,00	0,00	-0,13	-7,63	8,27	8,78	3189	6 358 866,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-1,05	-4,16	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,67	1,24	7,78	0	0,00

LES OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS SE POURSUIVENT À ORAN

Les compétences, nouveau levier de l'intégration africaine

L'Algérie entend consolider son rôle dans le développement des compétences et la formation professionnelle à l'échelle africaine. À travers l'organisation des premières Olympiades africaines des métiers à Oran, qui se poursuivent jusqu'à demain jeudi, ainsi que l'octroi de 1 000 bourses de formation par an aux jeunes du continent, Alger affiche sa volonté de faire du partage des expertises et du renforcement des qualifications des leviers de coopération et d'intégration économique africaines.

Par Z R.

Présidant, lundi soir à Oran, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a souligné que les Olympiades africaines des métiers traduisent une volonté politique commune de faire des compétences un langage partagé entre les peuples du continent. Cette initiative vise également à consacrer la formation professionnelle comme un pilier de la promotion des économies nationales et un instrument au service de l'intégration africaine.

Pour le ministre, le principal défi du continent consiste désormais à transformer les compétences disponibles en richesse productive, les savoir-faire en valeur ajoutée économique et le potentiel de sa jeunesse en véritable moteur de développement. Dans cette perspective, les Olympiades dépassent le cadre d'une simple compétition professionnelle pour devenir une plateforme de valorisation des talents, de partage d'expériences et de promotion de l'excellence.

L'engagement algérien se traduit également par des mesures concrètes en matière de coopération et de transfert de compétences. Brahim Merad a annoncé que l'Algérie consacre chaque année 1 000 bourses de formation au profit des jeunes de plus de 30 pays africains, couvrant 81 spécialités professionnelles. Ce dispositif vise à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des qualifications pratiques adaptées aux besoins de leurs économies nationales et à améliorer leurs perspectives d'insertion professionnelle.

Adapter les compétences aux mutations économiques

En marge des Olympiades, le Forum africain des politiques des compétences, organisé en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, réunit 28 délégations officielles autour des perspectives d'évolution des systèmes de formation professionnelle sur le continent. Les échanges ont porté notamment sur l'adaptation des programmes aux transformations technologiques, aux nouvelles exigences des marchés du travail et aux besoins futurs des économies africaines.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'anticiper les besoins en compétences, notamment dans les domaines de la transformation numérique, de l'intelligence artificielle et des compétences vertes. L'objectif est de renforcer l'employabilité des jeunes, d'améliorer la compétitivité des économies africaines et de faire de la qualification professionnelle un facteur déterminant du développement durable.

De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération avec les pays africains à travers les programmes de formation, l'échange d'expertises et le développement des compétences.

Elle a souligné que cette première édition s'appuie sur l'expérience nationale acquise dans l'organisation des Olympiades nationales des métiers, ainsi que sur l'adhésion de l'Algérie aux organisations africaine et mondiale des métiers.

Elle a également appelé à faire aboutir les travaux du forum à des recommandations concrètes pour améliorer les systèmes de formation, renforcer la coordination entre les pays et élargir les perspectives de partenariat.

Le commissaire de l'Union africaine chargé de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, Gaspard Banyankimbona, a, pour sa part, salué l'accueil de cette manifestation par l'Algérie, y voyant une illustration de son attachement à la solidarité africaine et à la valorisation du potentiel de la jeunesse du continent.

OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS À ORAN

Des personnalités africaines soulignent l'importance de l'événement

Des responsables et personnalités africains participant à la première édition des Olympiades africaines des métiers, organisée à Oran, ont souligné l'importance de cette manifestation continentale dans le développement des compétences professionnelles des jeunes et le renforcement des échanges d'expériences et de savoir-faire entre les pays africains.

Dans des déclarations à l'APS, en marge de cet événement, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi, chargée de la Formation professionnelle au Bénin, Awa Bako, a indiqué que ces Olympiades constituent un espace d'échange d'expériences et de compétences entre les pays africains, permettant aux jeunes stagiaires de découvrir les différentes expériences en matière de formation professionnelle et de renforcer ainsi les liens et la coopération entre les pays du continent.

Evoquant l'importance de cette manifestation, qui se poursuit à Oran jusqu'au 19 novembre, l'intervenante a estimé qu'" il est nécessaire d'orienter les spécialités de formation en fonction des besoins du marché du travail, afin de permettre aux diplômés de s'insérer dans la vie professionnelle et de répondre aux exigences des entreprises économiques ".

Elle a ajouté que l'organisation de ce rendez-vous continental par l'Algérie et la participation de délégations de différents pays africains permettront " aux jeunes de mettre en valeur leurs connaissances et leurs compétences, tout en renforçant le rapprochement et en intensifiant la coopération Sud-Sud ". Elle a également salué la diversité et le développement du système de formation professionnelle en Algérie.

De son côté, le directeur général adjoint chargé de la planification et des projets au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle de la République du Tchad, Gandjei Gali, a estimé que l'organisation de cette manifestation " constitue une occasion de sensibiliser à l'importance du développement des capacités africaines dans les domaines de l'ingénierie et des compétences, en s'appuyant sur les potentialités et les expertises disponibles au sein du continent, au lieu de se tourner systématiquement vers l'extérieur ".

Il a souligné que la découverte de l'expérience algérienne en matière de développement des compétences professionnelles pourrait constituer une source de motivation pour les jeunes Africains en quête d'emploi et contribuer au renforcement de la coopération entre les pays africains, notamment dans les domaines de la formation, de l'emploi et de la recherche de solutions au chômage, à travers la mise en place de formations adaptées aux besoins du marché du travail.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel de la République du Congo, Gustave Fulgence René Adicolle Goum, a exprimé sa satisfaction de prendre part à cette compétition continentale, considérant qu'elle constitue un facteur de motivation pour les jeunes Africains afin d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et sociale.

Il a précisé que son pays participe avec quatre étudiants poursuivant leur formation dans des instituts algériens dans la spécialité d'architecture d'intérieur. Cette participation, a-t-il relevé, témoigne de l'importance de la formation dispensée par l'Algérie aux étudiants africains et leur permet d'acquérir des expériences et des compétences qu'ils pourront transmettre et partager avec les jeunes de leurs pays respectifs à leur retour.

Ces déclarations mettent en évidence l'importance des Olympiades africaines des métiers en tant qu'espace continental de valorisation des compétences des jeunes, de consolidation de la coopération entre les établissements de formation professionnelle des pays africains et de renforcement des échanges d'expériences et de savoir-faire, contribuant ainsi à la préparation de compétences capables de s'adapter aux mutations économiques et technologiques et de répondre aux besoins du marché du travail sur le continent, qui connaît de profondes transformations dans les domaines des technologies et de la souveraineté numérique, dans un contexte d'évolutions géopolitiques renforçant sa place sur la scène mondiale.

R E.

ENVIRONNEMENT

Une formation spécialisée au profit des cadres des centres d'enfouissement technique

Une session de formation consacrée à la maîtrise opérationnelle en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE), au profit des cadres techniques et des responsables des centres d'enfouissement technique (CET), se poursuit pour le troisième jour consécutif dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de l'Établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique.

Cette formation, qui s'étale sur cinq jours, regroupe les responsables des trois centres d'enfouissement technique que compte la wilaya d'Oran, à savoir le CET de Hassi Bounif, chargé de l'enfouissement des déchets de la grande agglomération oranaise (communes d'Oran et de Bir El Djir), celui d'Arzew, qui prend en charge les déchets de la partie est de la wilaya, ainsi que me centre d' El Ançor chargé de la partie ouest.

Cette session s'inscrit dans le cadre du programme annuel de formation de l'établissement, visant à développer les compétences de ses travailleurs et cadres et à renforcer leurs connaissances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

La formation porte notamment sur la maîtrise des risques professionnels et des impacts environnementaux liés aux activités de l'établissement, ainsi que sur le respect des exigences légales et réglementaires relatives à la santé et à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement.

Ce programme vise également à permettre aux participants d'identifier les différents enjeux environnementaux et les risques professionnels liés aux activités de l'établissement, ainsi que de prendre connaissance des exigences légales applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Il tend, par ailleurs, à renforcer leurs capacités à évaluer la conformité des activités de l'établissement avec la législation en vigueur, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels et à la réduction des impacts environnementaux des activités des centres d'enfouissement technique.

APS

JIJEL

Journée de vulgarisation sur la réhabilitation des vergers oléicoles après les incendies de forêts

Le centre culturel islamique Ahmed-Hammani de Jijel a abrité lundi une journée de vulgarisation technique sur la réhabilitation des vergers oléicoles après les incendies de forêts enregistrés l'été passé.
M. Toufik Bekka, président de la chambre de wilaya l'agriculture, organisatrice de la rencontre, a indiqué que cette journée sera suivie d'une journée pratique dans des vergers oléicoles de certaines communes pour expliquer la réhabilitation des oliviers brûlés, ajoutant que l'objectif est de présenter la méthode de régénération des oliviers brûlés au lieu de les remplacer par d'autres qui requerront plusieurs années pour parvenir aux rendements souhaités.
L'expert international en oléiculture de l'université de Bordj Bou Arreridj, Mokhtar Guissous, qui a encadré la rencontre en présence d'agriculteur et vulgarisateurs, a recommandé de ne pas s'empresser d'enlever les oliviers brûlés affirmant que "l'olivier est un arbre résistant qui peut s'auto-régénérer".
Il a également précisé que l'olivier possède un système racinaire profond qui, s'il n'a pas été brûlé ou desséché, favorisera l'apparition de nouveaux bourgeons qui remplaceront les branches mortes de sorte à donner des rendements meilleurs qui commenceront dès la troisième année.
La réhabilitation des vergers nécessite des méthodes simples qui commencent par l'observation de l'arbre brûlé pendant deux ou trois mois, période pendant laquelle apparaitront, si l'arbre n'est pas mort, les nouveaux bourgeons après quoi plus de soins seront requis pour favoriser le rétablissement de l'arbre, a ajouté l'expert, affirmant que certains arbres possèdent une grande capacité à se régénérer surtout que le climat de la wilaya de Jijel se prête fortement pour la culture de cet arbre.
Il a également appelé les agriculteurs à creuser des cuvettes dans leurs vergers au pied des oliviers pour favoriser l'accumulation des eaux de pluies bénéfiques pour l'arrosage, réalisant ainsi une sorte de correction torrentielle qui évite aussi l'érosion du sol.

R E.

IN-GUEZZAM /TRANSFERT D'EAU VERS TIN-ZAOUATINE

Un projet stratégique pour renforcer la sécurité hydrique dans l'extrême sud du pays

Le projet stratégique de transfert d'eau sur près de 250 km, depuis les nappes hydriques de Tanezrouft, wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, vers la région de Tin-Zaouatine, dans la wilaya d'In-Guezzam, constitue l'un des projets stratégiques visant à renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud et les zones frontalières.

D'un coût de 27 milliards DA, ce projet, lancé mardi par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, répond aux préoccupations et aux revendications des habitants de la région de Tin-Zaouatine et vise une amélioration de leur approvisionnement en eau potable et de leurs conditions de vie, et au renforcement du service public de l'eau dans cette région frontalière.
Le projet prévoit la réalisation et l'équipement de cinq (5) forages profonds, d'une profondeur de 300 mètres chacun, ainsi que la réalisation et la pose de 248 km de conduites d'adduction d'eau, dont les diamètres varient entre 160 et 400 mm, utilisant des canalisations en polyéthylène haute densité (PEHD) et en acier, selon le ministère de l'Hydraulique.
L'opération comprend aussi la réalisation de trois (3) réservoirs de de 2.000 M3 chacun, quatre (4) stations de pompage, d'un débit de 100 litres/seconde chacune, en plus de la mise en place d'un système moderne de gestion, de surveillance et de télégestion.
Afin d'accélérer le rythme de réalisation et d'assurer la maîtrise des différentes phases de l'ouvrage, le projet a été réparti en quatre (4) lots, avec un délai de réalisation d'une année.
En outre, le ministre de l'Hydraulique a indiqué que des cellules de suivi, composées d'équipes techniques de suivi sur le terrain, seront constituées pour suivre l'état d'avancement des travaux et accompagner les différentes phases de réalisation du projet, ajoutant que les dispositions nécessaires seront prises pour garantir sa réception dans les délais contractuels.
Par ailleurs, le projet s'appuie sur l'exploitation de technologies modernes en matière de gestion, de surveillance et de télégestion, permettant d'assurer un suivi permanent des infrastructures et des équipements, d'améliorer la gestion et l'exploitation de la ressource hydrique et de garantir la continuité du service public d'approvisionnement en eau potable, selon les explications fournies.
Cette réalisation constituera un acquis important pour les habitants de la région de Tin-Zaouatine, compte tenu de son rôle dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, le renforcement de la sécurité hydrique et l'amélioration des conditions de vie dans la région, a-t-on souligné lors du lancement du projet.

APS

TIZI-OUZOU

Lancement des travaux de réalisation de deux nouveaux établissements scolaires

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux nouveaux établissements scolaires dans la commune d'Irdjen, à l'est de Tizi-Ouzou, a été donné lundi dans le but de renforcer l'infrastructure éducative, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.
Les travaux de réalisation des deux infrastructures ont été lancés par le wali Aboubakr Essedik Boucetta lors d'une visite de travail. Il s'agit d'un CEM base 6 implanté dans le nouveau quartier de 474 logements publics locatifs et d'une école primaire au niveau du quartier des 2.300 logements AADL, selon la même source.
Le chef de l'exécutif a donné des instructions aux services concernés pour la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires pour la réalisation des deux projets dans les délais contractuels et selon les normes de qualité de réalisation.
Par ailleurs, et à l'occasion de la même visite, les travaux de réalisation de deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacun, dans la commune de Tizi-Ouzou, ont été relancés.
Le directeur des équipements publics a été instruit par le wali d'assurer un suivi de terrain rigoureux de ces opérations et de veiller à ce que les entreprises chargées de leur réalisation mobilisent tous les moyens nécessaires pour une livraison dans les échéances fixées.
A noter que le secteur des équipements publics a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de 55 opérations, dont 12 projets d'infrastructures éducatives, à savoir 4 lycées, 3 CEM et 5 groupes scolaires répartis sur différentes communes de la wilaya.
Trois lycées sont prévus au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, avec deux établissements au pôle d'excellence et un lycée de remplacement au niveau de la Cité Chahid Hamel Laâmara. Le quatrième a été implanté dans la commune de Fréha.
S'ajoutent à cela, trois CEM prévus au pôle d'excellence de Tizi-Ouzou, à Makouda et à Draa El Mizan, ainsi que cinq groupes scolaires dans les communes d'Agribs, Mkira, Frikat, Azazga et Mekla.

APS

BECHAR

Un dépôt régional de carburants et de gaz et une centrale solaire de 80 MW en cours de réalisation à Abadla

Deux projets stratégiques dans le secteur de l'énergie sont en cours de réalisation dans la commune d'Abadla, dans la wilaya de Bechar. Il s'agit d'un dépôt régional de stockage de carburants et de conditionnement de gaz relevant de l'entreprise Naftal, ainsi que d'une centrale de production d'énergie solaire d'une capacité de 80 mégawatts (MW), ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.
Dans ce cadre, le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, a effectué aujourd'hui, lundi, une visite d'inspection des deux projets afin de s'enquérir du rythme des travaux et de l'état d'avancement de leur réalisation. Ces deux infrastructures visent à renforcer les installations énergétiques de la région et à consolider les capacités de production et de distribution.
Selon la même source, le dépôt régional de stockage de carburants et de conditionnement de gaz est réalisé dans la zone d'El Kaam, sur une superficie totale estimée à 25 hectares.
Cette infrastructure disposera d'une capacité de stockage de 22.000 mètres cubes de différents types de carburants, ainsi que de 5.000 mètres cubes de différents types de gaz, ce qui permettra de renforcer les capacités de stockage, d'approvisionnement et de distribution dans la région.
Le wali a reçu des explications sur le déroulement des travaux et les différentes étapes de réalisation de cette infrastructure, dont la réalisation est assurée par l'Entreprise nationale de génie civil et bâtiment (GCB) et l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), deux filiales du groupe Sonatrach.
La visite a également porté sur le projet de réalisation d'une centrale solaire d'une capacité de production de 80 MW, située à l'entrée de la ville d'Abadla. A cette occasion, M. Benyoucef s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et a suivi des présentations techniques sur les différentes étapes de réalisation du projet.
A cette occasion, le wali a donné des instructions visant à intensifier les efforts et à accélérer le rythme des travaux, tout en veillant au respect des délais fixés afin de garantir la réception du projet dans les temps impartis.
La réalisation de ces deux infrastructures s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les infrastructures énergétiques de la wilaya de Bechar, à travers la consolidation des capacités de stockage et de distribution des carburants et du gaz, parallèlement au développement de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables.
Ces projets contribueront ainsi à soutenir le développement local et à renforcer la sécurité énergétique dans la région, a-t-on souligné.

R E.

LE POUVOIR D'ACHAT

Le problème, pas la solution

Le monde souffre, il souffre de son propre fait, qui dépassé le dépasse. Il se croyait au-dessus du cours des choses, le voilà en cours d'être submergé. L'humanité n'est pas préparée à ce qui l'attend — un monde d'instabilité, de contraintes matérielles plus fortes et de décroissance de son pouvoir d'achat.

4e partie

Par DERGUINI Arezki (*)



Mais l'acheteur souverain n'est pas un citoyen ; il n'est pas un dépositaire ; il n'est pas un héritier. Il est un consommateur qui exerce sa puissance d'achat dans l'instant, sans responsabilité à l'égard de ce qui a été produit, ni à l'égard de ce qui sera transmis. Le monde de l'instabilité et de la décroissance du pouvoir d'achat met à nu cette anthropologie : lorsque l'acheteur ne peut plus acheter, il ne reste plus rien de sa souveraineté.
La sortie du démocratisme ne consiste pas à renoncer à la démocratie, mais à réinscrire le pouvoir politique dans une logique fiduciaire. Commander, ce n'est pas seulement acheter ; c'est répondre de. Le pouvoir de commander doit être confié non pas à ceux qui ont le plus de pouvoir d'acheter, mais à ceux qui sont capables de répondre de ce qui leur est confié — le travail des autres, les ressources de la planète, l'avenir des générations. C'est en ce sens que le fiduciarisme offre une alternative au gouvernement par la consommation : il substitue à la question « combien puis-je acheter ? » la question « de quoi suis-je responsable ? ».
Cette substitution a des implications économiques précises. Elle conduit à réévaluer le travail non pas à partir de son prix de marché, mais à partir de sa contribution à la vie commune. Elle conduit à reconnaître que la décroissance du pouvoir d'achat n'est pas nécessairement une catastrophe si elle s'accompagne d'une croissance de la confiance, de la coopération et de la capacité à prendre soin. Elle conduit, enfin, à penser la dépense publique non comme un achat de biens et de services, mais comme un acte de souveraineté et de transformation, un levier qui engage la responsabilité de l'État à l'égard de ce qui est confié.
Mais il faut ici franchir un pas décisif. Dans la société moderne, le pouvoir d'acheter doit pouvoir se transformer en pouvoir de commander à la société. Cette conversion n'est pas automatique. Elle suppose des institutions, des droits, des mécanismes de décision collective qui permettent à la capacité d'achat de se traduire en capacité d'orientation et de maîtrise. Sans cette conversion, le pouvoir d'acheter reste enfermé dans la sphère privée : il permet de choisir entre des biens, non de décider des conditions dans lesquelles ces biens sont produits, distribués et transmis. Le pouvoir d'acheter devient alors un pouvoir de consommer, non un pouvoir de commander. Et lorsque le pouvoir d'acheter ne permet plus de commander au travail et à la société, d'autres autorités doivent se substituer au pouvoir de l'argent. Quelles autorités ? Non pas une technocratie anonyme, ni une puissance financière déguisée, mais des institutions capables d'assumer le pouvoir que l'argent ne peut plus exercer : l'État dans sa fonction d'orientation et de garantie, les collectivités territoriales, les entreprises organisées et leurs instances professionnelles, les institutions de recherche et de formation, les systèmes de protection sociale, les communautés de métier et de territoire. Ces autorités ne doivent pas être pensées comme des substituts bureaucratiques du marché, mais comme des modalités légitimes du pouvoir de commander, soumises à délibération, à contrôle et à responsabilité. Leur légitimité ne peut être purement monétaire ; elle doit être politique, technique et morale.
C'est ici que se joue la question du capital. Si le pouvoir d'acheter cesse d'être un pouvoir de commander à la société, le capital ne peut plus commander à la société. Mais le capital ne commande-t-il pas au travail par l'achat de la force de travail ? Précisément, et c'est là que réside le nœud. Le capital ne commande à la société que parce que le pouvoir d'acheter fonctionne comme un pouvoir de commander à la société : parce qu'il y a des marchés organisés, des infrastructures, des institutions, un droit du travail, un système de formation, une monnaie, un État qui garantit les contrats et la reproduction de la force de travail. Lorsque le pouvoir d'acheter se contracte et cesse d'organiser la société, le capital perd sa capacité de commander à la société : il ne peut plus acheter la force de travail de la société, ni reproduire les conditions de fonctionnement de la société. La crise du pouvoir d'achat est donc aussi une crise du pouvoir de commander du capital. Et c'est pourquoi les autres autorités — politiques, institutionnelles, sociales — sont appelées à jouer un rôle croissant dans l'organisation du pouvoir.
La confrontation de Smith et de Taha Abderrahmane ne se résout pas dans un dépassement dialectique. Elle ouvre un chantier. Smith nous a appris que la valeur d'un bien est liée à la quantité de travail qu'il permet de commander ; il a ainsi inscrit la justice dans l'échange. Mais il a laissé ouverte la question de savoir ce qui limite légitimement ce pouvoir, et il n'a pas thématisé la pluralité des modalités du pouvoir de commander. Le fiduciarisme répond : c'est la responsabilité à l'égard du dépôt. Le travail commandé n'est pas une marchandise comme les autres, parce que le travail est la vie même de celui qui l'accomplit. Commander le travail d'autrui, c'est exercer un pouvoir sur sa vie ; ce pouvoir ne peut être justifié que s'il est exercé comme un dépôt, c'est-à-dire s'il rend à l'autre ce qui lui revient en dignité, en reconnaissance et en capacité de vivre.
Dans cette perspective, la décroissance du pouvoir d'achat n'est pas seulement un problème de revenus ; elle est le symptôme d'une crise de la légitimité politique. Le pouvoir d'acheter a prétendu se substituer au pouvoir de commander, mais il n'a jamais été qu'une modalité du pouvoir de commander. Lorsqu'il recule, ce n'est pas le pouvoir de commander qui disparaît ; c'est la légitimité du pouvoir d'acheter qui est mise à nu. Le monde qui vient ne sera pas gouverné par ceux qui achètent le plus, mais par ceux qui sauront répondre de ce qui leur est confié. C'est en ce sens que le fiduciarisme est une politique de la valeur, et non une morale de la valeur : il ne se contente pas de dire ce qui est bien ; il dit ce qui est juste dans l'échange, dans le travail et dans le pouvoir de commander.

Gouverner les attentes et/ou préparer les capacités ?

Cette nouvelle économie politique pose inévitablement une question institutionnelle : comment gouverner une société dont les aspirations peuvent dépasser durablement les capacités matérielles ? Les démocraties contemporaines rencontrent ici une difficulté structurelle. Leur fonctionnement politique repose en partie sur la confrontation des attentes sociales, leur traduction en revendications et la recherche de réponses institutionnelles. Cette dynamique est légitime ; elle constitue même l'une des conditions de la responsabilité des gouvernants. Mais elle peut devenir problématique lorsque la compétition politique se transforme en compétition de promesses matérielles. Dans cette configuration, le pouvoir politique est constamment conduit à répondre aux attentes immédiates, tandis que les contraintes de long terme sont reléguées au second plan.
La difficulté ne réside donc pas dans la démocratie elle-même, mais dans une conception réductrice de la légitimité démocratique : celle qui assimile la qualité du gouvernement à sa capacité de satisfaire les demandes présentes, sans considérer suffisamment les conditions futures de leur satisfaction. Le rôle du politique n'est pas simplement de distribuer les possibilités de consommation. Il est d'organiser les conditions dans lesquelles une société peut continuer à exister, à produire et à se développer. Cela implique parfois de dire ce qui est possible, ce qui ne l'est pas encore et ce qui risque de ne plus l'être et quelles décisions peuvent être prises. Une politique responsable doit pouvoir expliquer les contraintes, hiérarchiser les priorités et préparer les citoyens aux transformations qui les attendent. Elle doit également éviter que la nécessité économique devienne un prétexte à l'autoritarisme ou à la confiscation des choix collectifs.
Le pouvoir de commander ne saurait être réservé à une minorité technocratique, industrielle ou financière. Il doit être soumis à des institutions de contrôle, à la délibération collective et à des exigences de justice.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif, ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

TUNISIE

L'excédent commercial alimentaire atteint 722,7 MD à fin octobre 2026

La balance commerciale alimentaire de la Tunisie a dégagé un excédent de 722,7 millions de dinars (MD) au cours des dix premiers mois de 2026, contre 621,9 MD durant la même période de 2025. Cette progression intervient dans un contexte marqué par la hausse des exportations d'huile d'olive, malgré l'alourdissement de la facture des importations céréalières.
Entre janvier et octobre 2026, l'excédent de la balance commerciale alimentaire s'est amélioré de 100,8 millions de dinars, soit une progression de 16,2 % par rapport à la même période de 2025 (calcul TN).
En valeur, les exportations alimentaires ont progressé de 18,7 %, tandis que les importations ont augmenté de 18,8 %. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi légèrement replié, passant de 111,5 % à fin octobre 2025 à 111,4 % à fin octobre 2026.

L'huile d'olive, principal moteur de l'excédent

L'amélioration du solde commercial alimentaire s'explique principalement par la hausse de 37,1 % de la valeur des exportations d'huile d'olive, malgré une augmentation de 25,7 % des importations de céréales.
Le prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive tunisienne s'est établi à 12,59 dinars le kilogramme, enregistrant une baisse de 2 % par rapport aux dix premiers mois de 2025.
Les prix moyens à l'exportation des principaux produits alimentaires tunisiens ont connu des évolutions contrastées au cours des dix premiers mois de 2026. Parmi les produits recensés, les tomates affichent la plus forte progression des prix moyens à l'exportation, tandis que les agrumes enregistrent le recul le plus marqué, suivis des produits de la pêche.

La facture des importations céréalières augmente

La valeur des importations de céréales a augmenté de 25,7 % au cours des dix premiers mois de 2026, malgré une baisse significative du prix moyen à l'importation du blé dur.
Les prix à l'importation des autres produits céréaliers, du sucre et des huiles végétales ont, en revanche, enregistré des hausses à des degrés divers.
Le sucre affiche la hausse de prix la plus importante parmi les produits cités, tandis que le blé dur enregistre la baisse la plus prononcée. À fin octobre 2026, les échanges commerciaux alimentaires occupent une place importante dans le commerce extérieur tunisien. Les produits alimentaires représentent 12,5 % des exportations totales et 7,9 % des importations totales. De plus, l'excédent commercial du secteur alimentaire permet de compenser 3,1 % du déficit commercial global. Ces résultats mettent en évidence le rôle de la filière oléicole dans l'amélioration du solde commercial alimentaire tunisien, alors que la progression des importations céréalières continue de peser sur la facture alimentaire du pays.

R I.

MAURITANIE

De 6,5 % à 20 % d'acheteurs en ligne, le pari d'un nouveau marché numérique

La progression de l'accès à Internet ne suffit pas à développer le commerce électronique. En Mauritanie, la faiblesse des paiements numériques et les difficultés d'acheminement des commandes limitent encore la transformation des usages numériques en activité commerciale.

Le commerce électronique reste peu développé en Mauritanie, où les ventes passent encore largement par les réseaux sociaux et les paiements numériques sont peu utilisés. Pour élargir ce marché, le pays veut porter à au moins 20 % la proportion d'adultes effectuant des achats sur Internet d'ici 2030, contre 6,5 % en 2024. Cet objectif figure dans sa Stratégie nationale de commerce électronique 2026-2030, lancée le jeudi 12 novembre à Nouakchott.
La feuille de route prévoit également de faire passer de 6 à 100 le nombre d'entreprises formelles actives dans le commerce électronique et d'accompagner 300 entreprises locales dans la commercialisation de leurs produits sur des plateformes nationales et internationales. Il s'agit de structurer une activité qui repose encore principalement sur des vendeurs utilisant WhatsApp et Snapchat pour présenter leurs produits. Dans son évaluation de l'économie numérique publiée en 2025, la Banque mondiale recensait six entreprises spécialisées dans le commerce électronique parmi les structures identifiées lors d'une campagne volontaire de recensement des entreprises numériques.

Paiements, connectivité et logistique parmi les défis

Le développement de ce marché se heurte d'abord à la faible utilisation des paiements numériques. Selon la Banque mondiale, seuls 20 % des adultes mauritaniens avaient effectué ou reçu un paiement numérique en 2022, contre 53 % au Sénégal et 48 % en Côte d'Ivoire. La connectivité reste également à consolider. Selon les données du ministère mauritanien chargé du Numérique, reprises dans le Programme d'action de Doha publié en avril 2026, 58,7 % de la population utilisait Internet en 2025, alors que la couverture 4G atteignait 86,14 %. Le coût de l'accès constitue aussi un frein : le gigaoctet de données mobiles était facturé en moyenne 0,82 dollar en 2022, selon la Banque mondiale.
La logistique et la confiance des consommateurs constituent d'autres obstacles. L'absence d'un système d'adressage postal généralisé complique les livraisons, tandis que les procédures manuelles du commerce extérieur freinent les échanges transfrontaliers. Dans son enquête auprès de 136 consommateurs, la CNUCED indique que 47 % des répondants considèrent la faible protection des droits des acheteurs comme un frein aux achats en ligne. Pour répondre à ces difficultés, la stratégie prévoit de renforcer le cadre réglementaire, la sécurité des transactions et la numérisation des procédures commerciales, tout en accompagnant les entreprises dans leur transition numérique.
La mise en œuvre de ces mesures reposera sur le budget de l'État et l'appui des partenaires techniques et financiers. Réunis le vendredi 13 novembre à Nouakchott, ces derniers ont examiné les possibilités de financement et de coordination de leurs interventions. La CNUCED accompagnera également le suivi des réformes à travers son outil eTrade Reform Tracker (eTRT), destiné à mesurer l'avancement des mesures prévues dans la stratégie.

R I/Agence

ÉGYPTE

La dette extérieure augmente de 1,19% au 2e trimestre 2026

La dette extérieure a augmenté de 1,97 milliards de dollars au deuxième trimestre 2026, pour atteindre 166,75 milliards de dollars fin juin, contre 164,78 milliards fin mars, selon les données de la Banque centrale d'Egypte (BCE).
La Banque centrale d'Egypte (BCE) a fait état d'une hausse de la dette extérieure du pays, qui a atteint 166,75 milliards de dollars fin juin 2026, contre 164,78 milliards de dollars à la fin du mois de mars de la même année, soit une hausse de 1,97 milliard de dollars.
Le rapport classifie la dette par institutions endettées. Ainsi, le gouvernement représente 49,5% de l'ensemble de la dette extérieure. La dette du gouvernement s'établit ainsi désormais à 82,71 milliards de dollars fin juin, contre 82,84 milliards fin mars, soit une baisse légère de 128 millions de dollars.
La dette extérieure de la Banque centrale d'Egypte a, quant à elle, progressé à 36,85 milliards de dollars, contre 35,77 milliards, soit une hausse de 1.08 milliards de dollars.
En revanche, la dette extérieure des banques a diminué, passant de 24,75 à 23,79 milliards de dollars, soit une baisse de 961 millions de dollars. Les autres secteurs, notamment le secteur pétrolier, et celui de l'infrastructure ont cumulé des dettes à la hauteur de 1 ,98 milliards de dollars, en passant de 21,41 milliards de dollars à 23,39 milliards de dollars. Au total, la dette extérieure représente 42,7 % du PIB. Le gouvernement rembourse une somme de plus de 55 milliards de dollars en dette extérieure lors de l'exercice fiscal en cours. Il a annoncé un plan pour réduire le service de la dette et augmenter les dépenses consacrées au développement humain, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

R I.

QATAR /INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Business Innovation Park décroche la certification environnementale GSAS Or

L'Autorité des zones franches du Qatar (QFZ) a obtenu la certification GSAS Operations Gold décernée par l'Organisation du Golfe pour la recherche et le développement (GORD) pour son bâtiment Business Innovation Park, situé dans la zone franche de Ras Bufontas.
Cette distinction marque une nouvelle étape dans l'engagement de la QFZ en faveur du développement d'infrastructures durables et de l'excellence opérationnelle.
Elle reflète également les efforts continus de l'Autorité visant à intégrer les principes de durabilité environnementale dans la gestion et l'exploitation de ses installations.
Attribuée dans le cadre du premier système intégré de notation des bâtiments écologiques fondé sur la performance dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), la certification GSAS Operations Gold récompense les performances environnementales et les pratiques opérationnelles du Business Innovation Park.
L'évaluation porte notamment sur l'efficacité énergétique, la gestion de la consommation d'eau, la qualité de l'environnement intérieur ainsi que la gestion des déchets.Le Business Innovation Park propose des espaces de bureaux modernes et des infrastructures destinées aux entreprises opérant dans les secteurs des technologies émergentes, de la logistique, de l'industrie légère et d'autres domaines stratégiques. Le site met à disposition des services de technologies de l'information et de la communication à haut débit, des salles de réunion et de conférence, des services bancaires sur place ainsi qu'un accompagnement dédié aux investisseurs, le tout dans un cadre conforme aux principes du développement durable.
Intégré à l'écosystème des zones franches du Qatar, le Business Innovation Park offre un environnement d'affaires connecté et performant, répondant aux besoins opérationnels des investisseurs et favorisant leur croissance à long terme.
Le directeur du développement et des opérations de la QFZ, l'ingénieur Abdulla Hamad Al-Binali, a déclaré que l'obtention de la certification GSAS Operations Gold constituait une étape importante dans l'engagement de l'Autorité à développer et à gérer des infrastructures créatrices d'une valeur durable.
«À la QFZ, nous ne nous contentons pas de construire des infrastructures de classe mondiale. Nous veillons également à garantir leur efficacité continue, leur capacité d'adaptation aux besoins des entreprises et leur compétitivité pour les investisseurs. Cette réalisation reflète l'engagement de nos équipes à traduire nos objectifs de durabilité en résultats opérationnels concrets, à renforcer la résilience de nos actifs et à soutenir la réalisation de la Vision nationale du Qatar 2030 », a-t-il souligné.
Pour sa part, le président fondateur de la GORD, le Dr Yousef Alhorr, a indiqué que l'impact à long terme des bâtiments durables dépendait de leurs performances au-delà de la phase de construction.

R I.

SWISSAID

453 tonnes d'or africain de contrebande ont été acheminées aux Émirats en 2024

La contrebande d'or en Afrique représente un marché de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an. Un nouveau rapport de SWISSAID dresse une radioscopie alarmante de ce trafic illicite, qui prive les États producteurs de recettes fiscales vitales et constitue une source majeure de financement des conflits armés.

En 2024, les Émirats arabes unis ont importé au moins 453 tonnes d'or non déclarées à l'exportation dans les pays africains, pour une valeur cumulée de 56,7 milliards de dollars sur la base du cours mondial du métal jaune au 1er novembre 2026, a révélé un rapport publié le 12 novembre 2026 par l'ONG helvétique SWISSAID.

Intitulé « Laundered in the Emirates : Why the UAE remains a problematic gold-trading hub », le rapport s'appuie sur des estimations issues des statistiques de l'ONU sur le commerce, des données officielles et des entretiens menés avec 150 acteurs du secteur.

SWISSAID considère comme illicite à la fois l'or sorti en contrebande du pays où il a été extrait et le métal jaune provenant de pays en guerre ou sous sanctions.

L'or sorti en contrebande d'Afrique et officiellement importé aux Émirats arabes unis s'élevait à 413 tonnes en 2024. Cela représente une légère augmentation par rapport à 2022 (408 tonnes) et correspond à plus de la moitié du total des importations d'or de la monarchie pétrolière du Golfe en provenance d'Afrique. Les auteurs ont aussi indiqué que les données relatives à l'année 2025 étaient incomplètes, mais allaient dans le même sens. Les pays producteurs africains les plus touchés sont le Soudan, la Guinée et le Mali.

Pour le Soudan, le Niger, la République centrafricaine, le Zimbabwe, la Libye, le Togo et le Cameroun, plus de 95% de l'or que les partenaires commerciaux ont déclaré comme importations est allé aux Émirats arabes unis. Au total, environ 70% de l'or extrait en Afrique a été expédié vers ce pays du Moyen-Orient en 2024, et plus de la moitié des importations d'or des Émirats arabes unis en 2024 et 2025 provenaient de pays africains.

Le rapport souligne d'autre part qu'Abou Dhabi reste de loin la principale destination de l'or lié aux conflits armés en Afrique et ailleurs. Au moins 174,5 tonnes d'or « de conflit » provenant de pays soumis à des sanctions internationales (la Russie, le Yémen et le Soudan) ont été importées aux Émirats arabes unis.

Des revenus colossaux échappent aux trésors publics

La production du Soudan est dominée par des mineurs artisanaux travaillant dans des zones contrôlées à la fois par l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). L'or provenant des zones contrôlées par les paramilitaires est sorti en contrebande via le Soudan du Sud, le Tchad, la République centrafricaine, l'Éthiopie ou le Kenya, tandis que l'or provenant des zones contrôlées par l'armée a été acheminé illicitement principalement via l'Égypte.

Des experts mandatés par l'ONU ont, à plusieurs reprises, jugé « crédibles » et « documentées » les accusations selon lesquelles les Émirats arabes unis soutiennent militairement les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan. Abou Dhabi nie cependant régulièrement ces accusations, affirmant que son implication au Soudan est purement humanitaire.

Au total, au moins 591 tonnes d'or illicite, d'une valeur de 74 milliards de dollars aux cours actuels, ont été importées aux Émirats arabes unis en 2024. Ce chiffre est calculé en additionnant les 453 tonnes d'or africain passé en contrebande aux 174,5 tonnes d'or de conflit, et en soustrayant les 36,8 tonnes d'or soudanais déjà incluses dans le chiffre de l'or africain passé en contrebande. Cela représente 42 % du total des importations d'or aux Émirats arabes unis durant l'année sous revue.

Phénomène bien connu du secteur minier africain, l'or extrait sur le continent et acheminé en contrebande vers le pays du Moyen-Orient représente des revenus colossaux que les trésors publics africains ne perçoivent jamais. Une grande part de l'or africain est extraite par des mineurs artisanaux et vendue à des négociants plutôt qu'à des exportateurs agréés. Lorsque ce métal précieux franchit les frontières sans être déclaré, l'État producteur perd des redevances, des taxes à l'exportation et des devises étrangères.

Abou Dhabi n'a pas commenté le nouveau rapport de SWISSAID. En réponse à un précédent rapport de la même ONG, un responsable émirati avait déclaré que le pays avait pris des mesures importantes contre la contrebande d'or et adopté de nouvelles réglementations sur les métaux précieux.

Les Émirats arabes unis ont introduit, depuis début 2023, des règles d'approvisionnement exigeant des raffineurs et des négociants qu'ils vérifient la provenance de leur or, après que le Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme mondial de lutte contre le blanchiment d'argent, les a placés sur sa liste des juridictions présentant des défaillances stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (la liste grise). Le pays a été retiré de cette liste en 2024. Sur les 52 rapports d'évaluation portant sur la période 2023-2025, recensés par SWISSAID, seuls deux concluent à une conformité totale des raffineries évaluées aux nouvelles règles prévues par la Ministry of Economy (MoE) Due Diligence Regulations for Responsible Sourcing of Gold imposant des contrôles stricts sur la traçabilité de l'or.

Agence

CÔTE D'IVOIRE-BOTSWANA

Les deux pays conviennent de renforcer leur coopération économique

Le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue botswanais Duma Gideon Boko ont convenu lundi à Abidjan de renforcer la coopération entre leurs deux pays, notamment dans les domaines des mines, de l'énergie, de l'agriculture et des échanges économiques. M. Boko effectue une visite d'Etat en Côte d'Ivoire du 15 au 18 novembre 2026. Selon M. Ouattara, cette visite revêt une importance particulière et devrait contribuer à accroître les échanges entre les deux pays, qui "ne reflètent pas du tout le potentiel de nos économies". Les deux chefs d'Etat ont notamment évoqué les moyens de raffermir leurs relations bilatérales et ont passé en revue plusieurs questions d'ordre international, notamment les enjeux sécuritaires et géopolitiques sur le continent africain. M. Ouattara a salué les progrès économiques et les efforts de bonne gouvernance du Botswana, tout en rappelant les avancées récentes de la coopération bilatérale. Il a également invité le secteur privé botswanais à investir en Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs des mines et du pétrole ainsi que dans les projets structurants prévus dans le Plan national de développement (PND) 2026-2030. De son côté, M. Boko a insisté sur la nécessité de diversifier les économies des deux pays, en mettant notamment à profit leurs ressources naturelles et minérales, leurs terres agricoles et leur population jeune. Les deux pays ont par ailleurs conclu lundi plusieurs mémorandums d'entente couvrant notamment les mines, l'énergie, l'économie, la diplomatie ainsi que la santé humaine et animale. La visite de M. Boko doit également être marquée par sa participation, mercredi, à l'ouverture de la deuxième édition du Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), dont le Botswana est le pays invité d'honneur.

R E/APS

BRT DE DOUALA

4,1 % des financements décaissés, la Banque mondiale presse le PMUD d'accélérer

René Théodore Edjenguele Mbappou prend la direction du Projet de mobilité urbaine de Douala (PMUD) alors que seulement 17,4 millions de dollars ont été décaissés, au 29 octobre 2026, sur les 420 millions de dollars de financements accordés par la Banque mondiale. Ce taux de 4,1 % résume les difficultés d'exécution du programme, approuvé en juin 2022 pour construire notamment un réseau de transport rapide par bus (Bus Rapid Transit, BRT).

Dans un rapport consulté par Investir au Cameroun, la mission de la Banque mondiale menée du 28 septembre au 9 octobre 2026 demande une accélération substantielle de l'exécution. Elle envisage de porter les décaissements cumulés à environ 110 millions de dollars d'ici fin juin 2027, soit 26,2 % des financements BIRD et IDA. Pour atteindre ce niveau, le projet devrait mobiliser 92,6 millions de dollars supplémentaires en huit mois.

La mission reconnaît des avancées, notamment la sécurisation de certains sites nécessaires au projet, la signature d'un premier marché de travaux et la réorganisation de la cellule de coordination. Elle propose d'améliorer l'appréciation de l'exécution globale, mais maintient un jugement insatisfaisant sur les progrès vers l'objectif de développement.

Nommé par arrêté municipal du 11 novembre 2026, René Théodore Edjenguele Mbappou doit poursuivre la réorganisation engagée le 29 juillet par le maire de Douala, Roger Mbassa Ndine. Cette réforme a créé le poste de directeur du projet, désormais occupé par l'ancien chef de cabinet du maire.

La Banque mondiale préconise de ne pas engager les contrats de construction des infrastructures principales du BRT avant la réunion de trois conditions : la disponibilité des ressources nécessaires, un avancement suffisant du recrutement du futur opérateur, matérialisé notamment par une liste restreinte de candidats, et un niveau de décaissements cumulés d'au moins 60 millions de dollars. Ce dernier seuil représente 14,3 % des 420 millions de dollars de financements BIRD et IDA. Il suppose 42,6 millions de dollars de décaissements supplémentaires par rapport au montant enregistré le 29 octobre.

L'exploitation future du réseau constitue un autre chantier. La mission demande de stabiliser le modèle technique et financier du BRT avant de prendre des décisions irréversibles sur le périmètre des travaux et les interfaces contractuelles. Le partage des risques entre les partenaires, les responsabilités respectives de l'État et de la Communauté urbaine de Douala, ainsi que la technologie du matériel roulant restent à préciser.

L'étude de faisabilité du partenariat public-privé (PPP) doit permettre de lancer le recrutement de l'opérateur en janvier 2027. Celui-ci est appelé à prendre en charge une partie des investissements et l'exploitation du futur réseau.

Des marchés retardés et un financement à sécuriser

La passation des marchés reste l'une des principales difficultés relevées par la Banque mondiale. Selon la mission, sept seulement des treize marchés programmés avant septembre 2026 avaient été signés.

Elle relève des insuffisances dans la planification, des délais de traitement excessifs et une actualisation irrégulière des données de suivi.

Le premier contrat de travaux des voies de rabattement, signé le 24 juillet 2026 et portant sur 12,594 kilomètres, ne pouvait toujours pas être pleinement exécuté faute de finalisation du contrat de contrôle et de supervision, selon le compte rendu de mission. La Banque mondiale demande d'éviter la répétition de ce décalage pour la deuxième tranche, qui porte sur environ 66,8 kilomètres supplémentaires.

Ces retards interviennent alors que le financement du PMUD reste incomplet. En juillet 2026, le besoin de financement additionnel avait été évalué à 104,6 milliards de FCFA, après l'intégration des voies de rabattement supplémentaires.

R I.

POINT-MARCHÉS

L'Europe décroche avant Nvidia, Deutsche Bank secouée

Les Bourses européennes reculent ce mardi matin, dans le sillage d'une nouvelle correction à Wall Street. Les résultats de Nvidia, attendus ce soir, concentrent l'attention avant l'introduction en Bourse d'Anthropic jeudi. Deutsche Bank est également sous pression après des révélations sur ses pratiques de conformité.

Après 1h30 de cotations, les principaux indices européens sont dans le rouge. Le CAC 40 cède 1,04% à 8265 points, le DAX allemand 1,05% et le FTSE 100 britannique 0,73%, tandis que l'Euro Stoxx 50 perd 0,98%. A Milan, le FTSE MIB abandonne 0,69% et, à Madrid, l'IBEX 35 recule de 0,8454%. Plus largement, le Stoxx Europe 600 baisse de 1,19%.
Hier à Wall Street, le Dow Jones a terminé en baisse de 1,4%, le S&P 500 de 1,9% et le Nasdaq 100 de 2,7%. Le durcissement des restrictions américaines sur les exportations de puces vers la Chine a notamment pesé sur les semi-conducteurs et les entreprises liées aux infrastructures de l'intelligence artificielle.

L'IA à l'épreuve des attentes

Aujourd'hui, après la clôture de Wall Street, Nvidia devra rassurer sur la demande pour ses puces Blackwell et sa stratégie lors de la publication de ses résultats. Un moment fort et très scruté après les remous de l'affaire Jensen Huang et la chute du titre. L'introduction en Bourse d'Anthropic, jeudi, testera ensuite l'appétit des investisseurs pour l'IA, alors que les valorisations du secteur suscitent des interrogations.
Les données économiques témoignent pourtant d'une activité encore soutenue. Dans son commentaire hebdomadaire intitulé "Jouer avec le feu", Muzinich relève notamment la vigueur des exportations technologiques chinoises et des activités britanniques liées à l'IA et au cloud. La société de gestion nuance néanmoins le rebond des marchés de la semaine passée : "Il ne s'agissait pas d'un rallye typique de "melt-up" marqué par l'appétit pour le risque, mais plutôt d'un mouvement de soulagement."
Selon Muzinich, l'inflation américaine supérieure aux attentes et la solidité de l'emploi ont renforcé les anticipations d'une hausse des taux de la Fed en décembre, puis de nouvelles hausses début 2027. Cette perspective pèse sur les valeurs technologiques, sensibles au coût de l'argent. Sur le marché des changes, l'euro reste quasiment stable face au dollar, à 1,0999 dollar. Les investisseurs attendent l'indice ZEW allemand à 11 h, puis les ventes au détail américaines d'octobre à 14h30.

Dans l'actualité des valeurs

Sur le front des entreprises, les offres de rachat provoquent les mouvements les plus spectaculaires. En Suède, Pricer bondit de 26,35%, après l'annonce d'une offre publique d'achat de Vusion à 6 couronnes suédoises par action. Cette proposition, intégralement en numéraire et soutenue par le conseil d'administration de la cible, valorise le concurrent de Vusion à environ 88 millions d'euros. Vusion recule en revanche de 5,12% à Paris.
En Italie, Avio gagne 11,96%, porté lui aussi par une offre de rachat. Le finlandais Iceye propose 41 euros par action en numéraire, soit une prime de 21,3% sur la clôture de lundi. L'opération valorise le fabricant de lanceurs spatiaux à environ 2 milliards d'euros et vise son retrait de la cote.
Par ailleurs, en Allemagne, Deutsche Bank perd 6,23%. L'enquête "Inside Deutsche Bank", fondée sur plus de 15 millions de documents internes, ravive les inquiétudes sur ses relations avec des clients sensibles et ses pratiques de conformité. La banque souligne l'ancienneté des faits et rappelle avoir investi 7 milliards d'euros entre 2019 et 2025 pour renforcer ses contrôles.
En France, Plesio, l'ex-Casino, s'envole de 11,69%. Les partenaires bancaires du groupe ont approuvé les principaux termes de sa restructuration financière, marquant une nouvelle étape dans la mise en oeuvre de l'accord.
A l'opposé, Eramet chute de 5,06%, dans un contexte toujours marqué par son augmentation de capital d'environ 500 millions d'euros. L'émission de nouvelles actions à un prix fortement décoté entretient les inquiétudes sur la dilution des actionnaires qui ne participeraient pas à l'opération. La souscription doit débuter mercredi, après le détachement des droits intervenu lundi.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Novembre 2026
Valeur : 18 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136.7054	136.7204
1	EUR	EURO	151.0048	151.0350
1	GBP	POUND STERLING	180.8033	180.8471
100	JPY	JAPANESE YEN	85.4195	85.4503
1	CNY	CHINESE YUAN	20.4910	20.4944
1	CHF	SWISS FRANC	163.0746	163.1508
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.8663	95.8970
1	DKK	DANISH KRONE	20.2068	20.2121
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5998	13.6028
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.2960	14.3050
1	AED	UAE DIRHAM	37.2220	37.2282
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.4247	36.4306
1	KWD	KUWAITI DINAR	442.8422	443.0343
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.1265	45.5800
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.9005	13.9020
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1477	21.2560
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.4160	3.4266
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.4633	184.4633

BOURSE DE NEW YOURK

Wall Street encaisse un nouvel uppercut avant la "soirée Nvidia"

Le nouveau décrochage de 2,7% du Nasdaq hier illustre la nervosité qui règne toujours chez les investisseurs face aux promesses de l'intelligence artificielle. L'Europe s'en sort mieux grâce à sa moindre dépendance aux entreprises technologiques. La tension va monter au cours de la journée, jusqu'à la publication ce soir après la clôture de Wall Street des résultats de la société sans patron la plus célèbre du monde, Nvidia.
Dans la série "entendu à la rédac", Esteban nous a gratifiés hier d'un "quand Starbucks est la plus forte hausse du Nasdaq 100, c'est qu'il y a un problème". Esteban a un penchant un peu trop prononcé pour les boissons énergisantes américaines, le jeu en ligne et les t-shirts intrigants, mais il a le sens de la formule. Starbucks, une société qui vend du café ordinaire à un prix extraordinaire, a donc pris les commandes de l'indice américain pendant qu'une bonne partie des entreprises liées à l'essor de l'intelligence artificielle sombrait. Le Nasdaq 100 a reperdu les deux tiers du rebond entamé il y a dix jours.
Malgré l'arrivée en bourse d'Anthropic après-demain, le secteur de l'IA broie du noir. Il était déjà ébranlé depuis l'été par les doutes sur la solidité du modèle économique qui a porté les indices boursiers depuis quatre ans. Trois banderilles sont venues s'ajouter dernièrement. D'abord, l'environnement de hausses de taux, qui va renchérir le coût de financement déjà élevé des infrastructures de l'écosystème. Ensuite, le départ précipité de l'icône Jensen Huang des commandes de Nvidia, après des affaires de cœur et des craintes de compromission avec le meilleur ennemi chinois. Enfin, la décision des Etats-Unis, dans le sillage de cette affaire, de serrer la vis sur l'accès aux technologies de pointe qui font fonctionner l'IA. Hier, ce dernier point a accru les tensions sur l'industrie des semiconducteurs. Déjà fragilisée par les interrogations qui taraudent les investisseurs depuis des semaines, elle a assez mal vécu le risque d'une demande réduite si Washington durcit son contrôle à l'export. Dans les faits, la situation reste assez cocasse : une grande partie des équipements qui font tourner l'IA sont produits ou assemblés en Asie, notamment à Taïwan et en Chine.

R I.

BOURSE DE MILAN

Acea en net recul, s'aligne sur le prix du placement de 4,5 % réalisé par Suez

Les ventes touchent également ACEA en Bourse, qui recule de 3,8 % à 19,54 euros, le titre tendant à s'aligner sur le prix du placement de 4,5 % du capital réalisé hier par Suez à 19,5 euros, rapportent les courtiers dans leurs notes quotidiennes.
Equita écrit que « Suez détient désormais environ 15 % du capital d'Acea, avec des droits de vote limités à 8 % en vertu des statuts du groupe. Nous estimons que l'opération réduit la pression vendeuse potentielle globale de Suez, mais qu'elle ouvre désormais la voie à d'autres placements ou opérations dans les prochains mois également ».
« La décote de 4 % pourrait exercer une certaine pression à court terme », ajoute Banca Akros.
9 h 55 - PIRELLI évolue en net recul sur la Piazza Affari (-2,8 %) à 6,56 euros, pénalisée par le placement d'un nouveau bloc représentant 6,5 % du capital par Sinochem, qui ramène sa participation à 13,6 %, rapporte un trader ainsi que le courtier Equita dans sa note quotidienne.
Le placement accéléré de titres (ABB) a été lancé hier afin de vendre environ 70 millions d'actions Pirelli pour une contre-valeur annoncée d'environ 500 millions de dollars, écrit Equita. « Aucune indication officielle n'a été donnée sur le prix, mais nous estimons qu'il pourrait se situer autour de 6,5 euros par action, comme lors de la cession de la participation de 14 % à Strnad réalisée en juillet dernier », souligne le courtier. Equita ajoute que « Sinochem conserverait en portefeuille plus de 140 millions d'actions, soit 13,6 %, dont nous estimons également qu'elles sont destinées à faire l'objet de futurs placements ».
9 h 30 - L'ouverture de la séance est également faible aujourd'hui sur la Piazza Affari, les marchés restant pénalisés par la faiblesse du secteur technologique en Asie et à Wall Street. La décision des États-Unis de limiter encore davantage l'accès de la Chine aux puces avancées destinées à l'intelligence artificielle n'aide pas non plus, accentuant ainsi la course aux armements au sein du secteur. Les résultats trimestriels de Nvidia sont attendus aujourd'hui après la clôture des marchés.
L'indice FTSE MIB recule de 0,56 %. Les banques sont vendues, l'indice sectoriel cédant 0,6 %, avec UNICREDIT et INTESA en baisse, en ligne avec l'indice sectoriel.
À signaler, AVIO s'envole dans le sillage d'une nouvelle annonce d'offre publique d'achat (OPA) visant à un retrait de la cote, qui concerne de nombreuses entreprises italiennes. Cette fois, l'offre émane de la finlandaise Iceye Oy, au prix de 41 euros par action en numéraire. Le titre progresse de 13 % à 38,5 euros, se maintenant sous le prix de l'offre.
Dans sa note quotidienne, Equita écrit que, « s'agissant d'une société soumise au régime du golden power, nous estimons qu'avant de lancer l'offre, Iceye a au moins sondé le gouvernement italien et nous restons dans l'attente de connaître la position du gouvernement ».
ACEA est en net recul, à -3,4 % à 19,6 euros, pénalisée par le placement de 4,5 % du capital par Suez, comme le rapporte Equita dans sa note quotidienne. L'opération sur le marché a été réalisée au prix de 19,50 euros, avec une décote d'environ 4 % par rapport à la clôture de lundi.

Agence

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE

Sur quoi Poutine, Xi et Trump pourraient-ils s'entendre au sommet de Shenzhen ?

Le sommet trilatéral entre les présidents de la Russie, de la Chine et des États-Unis, Vladimir Poutine, Xi Jinping e Donald Trump.

La réunion, prévue le 19 novembre à Shenzhen, en Chine, en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), pourrait ouvrir une nouvelle phase du dialogue sur la sécurité mondiale, même s'il semble prématuré d'espérer des accords de grande portée. C'est ce qui ressort d'un rapport approfondi du quotidien « Izvestia », qui a rassemblé les analyses de plusieurs experts sur les accords possibles entre les trois puissances. Selon le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, L'ordre du jour de la réunion a déjà été arrêté, tandis que Moscou et Pékin ont échangé des propositions pour une déclaration commune et attendent la réponse de Washington. L'un des points clés sera le contrôle des armements nucléaires, suite à l'expiration du traité New START entre la Russie et les États-Unis le 5 février. Trump entend promouvoir un nouvel accord incluant également la Chine, mais Pékin s'oppose à l'imposition de restrictions similaires à celles envisagées pour les arsenaux russe et américain.
Secondo Vassili Klimov, Selon Klimov, chercheur au Centre pour la sécurité internationale, la possibilité d'engager des négociations trilatérales sur le désarmement est quasi nulle. Une option plus réaliste serait un accord sur le maintien du contrôle humain sur les décisions relatives à l'utilisation des armes nucléaires, la limitation du recours à l'intelligence artificielle, ou une déclaration commune sur l'inadmissibilité de la guerre nucléaire. Klimov estime également que le lancement de négociations bilatérales entre Moscou et Washington en vue de remplacer le traité New START est envisageable, avec une possible adhésion de la Chine d'ici cinq à sept ans. Parmi les autres sujets figurent l'Iran et le conflit ukrainien, que Trump a annoncé hier vouloir aborder lors du sommet. Poutine discutera également de la guerre en Ukraine lors de sa rencontre bilatérale avec Xi prévue le 18 novembre, informant le président chinois de ses récents contacts avec Washington, notamment les entretiens d'Abou Dhabi les 10 et 11 novembre. Moscou et Washington préparent également une rencontre distincte entre Poutine et Trump, dont la date et les modalités restent à définir. Selon Timofei Bordachev, professeur à la Haute École d'économie, il est irréaliste d'attendre des trois dirigeants qu'ils résolvent les crises internationales majeures en une seule réunion, mais le dialogue pourrait contribuer à réduire les tensions.
Igor Istomin, Un expert de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou souligne toutefois que Pékin est peu susceptible d'accepter de discuter de la future architecture de la sécurité européenne, préférant mettre à profit son rôle de médiateur entre la Russie et les États-Unis. Le résultat le plus concret pourrait donc être le lancement de consultations techniques sur la prévention des conflits. Parallèlement, Poutine et Xi aborderont la coopération énergétique, financière et technologique, tandis que le sommet de l'APEC devrait inclure des initiatives sur la numérisation du commerce et le développement des liens logistiques régionaux. Selon les experts interrogés par Izvestia, cette rencontre pourrait ainsi constituer un premier pas vers un nouveau format de coopération entre les grandes puissances, sans pour autant impliquer une redistribution des sphères d'influence à l'instar de la conférence de Yalta de 1945.

Agence

COMMERCE

Chine et Canada s'entendent sur de nouvelles réductions des droits de douane

Chine et Canada se sont entendus mardi sur de nouvelles réductions des droits de douane réciproques, a annoncé le gouvernement canadien après une rencontre entre le Premier ministre Mark Carney et le président Xi Jinping.
Les allègements consentis par la Chine portent sur environ 400 millions de dollars canadiens d'exportations notamment de poisson, de fruits de mer, a indiqué le gouvernement canadien dans un communiqué à l'occasion d'un sommet régional Asie-Pacifique à Shenzhen (Chine).
En retour, le Canada prolonge de deux ans des mesures d'exonération applicables à certains produits chinois en acier et en aluminium. Ces mesures devaient expirer fin 2026. Le Canada étend ces exonérations à 32 catégories supplémentaires de produits en acier et en aluminium.
Ces annonces s'inscrivent dans le cadre du nouveau partenariat entre les deux pays concrétisé en janvier par la visite de M. Carney en Chine après des années de brouille et de restrictions commerciales. Elles relèvent des efforts de M. Carney de réduire la dépendance historique aux relations avec le voisin américain et de se soustraire aux pressions exercées par l'administration Trump.
M. Carney avait annoncé en janvier que son pays autoriserait l'entrée au Canada de 49.000 véhicules électriques fabriqués en Chine, à des droits de douane préférentiels de 6,1%, soit un retour au niveau de 2023 antérieur aux mesures de rétorsion mutuelles selon lui.
Les dispositions annoncées mardi s'ajoutent à la prolongation récente, pour deux ans, de l'allégement des droits de douane sur les exportations canadiennes de tourteaux de colza, de pois, de homards et de crabes, dit le gouvernement canadien.
"A ce jour, le Canada a rétabli l'accès au marché pour plus de 90 % des échanges qui faisaient auparavant l'objet de mesures tarifaires (chinoises), ce qui représente près de 7,5 milliards de dollars (canadiens) d'exportations canadiennes", souligne-t-il.

APS

APRÈS UNE ENQUÊTE SUR UNE FUITE DE DOCUMENTS INTERNES

Deutsche Bank chute en Bourse de près de 6%

L'action de la banque chutait mardi 17 novembre matin à la Bourse de Francfort, après la publication d'une vaste enquête fondée sur plus de 15 millions de documents internes ayant fuité.
L'action Deutsche Bank chutait mardi 17 novembre matin à la Bourse de Francfort, perdant jusqu'à près de 6% peu après l'ouverture, après la publication d'une vaste enquête de presse internationale fondée sur plus de 15 millions de documents internes ayant fuité.
L'enquête met en cause les contrôles de la première banque allemande et revient sur ses liens avec des oligarques russes, Jeffrey Epstein et Donald Trump. Deutsche Bank affirme que les faits évoqués remontent parfois à près de vingt ans et assure être aujourd'hui «une banque différente».

ÉTATS-UNIS

Le gouvernement confirme enquêter sur Megaspeed et ses exportations de puces

Le gouvernement américain a confirmé lundi enquêter sur les exportations de puces de l'entreprise singapourienne Megaspeed, soupçonnée d'avoir aidé des sociétés chinoises à contourner les restrictions américaines sur les composants avancés nécessaires à l'intelligence artificielle.
Les ministères du Commerce et de la Justice disent collaborer pour «faire appliquer toute la rigueur de la loi à l'encontre de Megaspeed pour tout acte criminel qui aurait pu être commis», selon un communiqué commun diffusé dans la soirée.
D'après ce même document, le ministère du Commerce a commencé en 2024 à se pencher sur le cas de Megaspeed et d'éventuelles violations concernant ses exportations. Les autorités américaines ont effectué «un contrôle d'usage final sur place, en personne, chez Megaspeed en juin 2025», selon le même document, qui précise qu'Alice Huang, alors présidente-directrice générale de l'entreprise, avait été interrogée dans ce cadre. Mme Huang est soupçonnée d'espionnage au profit de la Chine et a entretenu une liaison avec Jensen Huang, qui a démissionné la semaine dernière de son poste de PDG du géant de la tech Nvidia.

R I.

ITALIE

Le PIB devrait croître de 1 % en 2026 et le déficit devrait atteindre 2,9 %

En 2027, la croissance du PIB ralentira à 0,7 %, le déficit augmentera à 3,5 % et l'inflation diminuera à 3,1 %. La Commission européenne prévoit une croissance du produit intérieur brut italien de 1 % en 2026, après 0,6 % en 2025, avant un ralentissement à 0,7 % en 2027 et une légère reprise à 0,8 % en 2028. Selon les prévisions économiques d'automne présentées aujourd'hui à Bruxelles, la croissance s'est accélérée au premier semestre mais s'est affaiblie au troisième trimestre.
L'activité économique est principalement soutenue par l'investissement, qui devrait progresser de 3,5 % en 2026, notamment grâce aux projets de construction financés par la Facilité européenne pour la reprise et la résilience. Cependant, le rythme des investissements ralentira à 0,6 % en 2027 et à 0,3 % en 2028, en raison de la diminution de certains soutiens publics et de la hausse des coûts de financement. La consommation privée augmentera de 1 % cette année, mais seulement de 0,3 % l'année prochaine, du fait de l'érosion du revenu disponible causée par la hausse des prix de l'énergie. En 2028, la croissance de la consommation atteindra 0,9 %, avec une reprise progressive du pouvoir d'achat. La Commission prévoit également une contribution sensiblement neutre du commerce extérieur à la croissance en 2026, tandis que les exportations nettes devraient y contribuer positivement au cours des deux années suivantes, en partie grâce au ralentissement des importations conjugué à une faible demande intérieure.
Le déficit public italien devrait diminuer, passant de 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025 à 2,9 % en 2026, avant de remonter à 3,5 % en 2027, puis de se réduire à 3,2 % en 2028. L'amélioration de cette année s'explique par la hausse de l'excédent primaire, qui atteint 1,2 % du PIB, malgré une augmentation de 0,3 point de pourcentage des charges d'intérêts. En 2027, l'excédent primaire devrait se réduire à 0,8 %, tandis que l'ajustement à l'inflation des pensions et autres dépenses, ainsi que les mesures relatives à la défense, à la sécurité énergétique et au soutien aux familles et aux entreprises, pèseront sur le solde budgétaire. Le rapport souligne que les allégements fiscaux pour les revenus du travail et les travailleurs indépendants s'accompagneront d'une hausse des prélèvements sur les secteurs de la finance, de l'énergie et des jeux, ainsi que d'une augmentation de la taxe sur les transactions financières. Les charges d'intérêts atteindront 4,4 % du PIB en 2027 et 4,6 % en 2028. La dette publique passera de 136,7 % du PIB en 2025 à 137,9 % en 2026, culminant à 138,8 % en 2027 avant de redescendre à 138,2 % en 2028. La Commission souligne que l'Italie a récemment activé sa clause de sauvegarde nationale et que la combinaison de la hausse des charges d'intérêts et de faibles excédents primaires empêche une réduction significative de la dette.
L'inflation harmonisée en Italie devrait atteindre 3,4 % en 2026, en forte hausse par rapport aux 1,6 % de 2025, avant de redescendre à 3,1 % en 2027, puis à 1,8 % en 2028. Cette augmentation est principalement due à la hausse des prix de l'énergie et à la répercussion progressive de ces coûts sur les autres biens et services.

R I/Agence

APRÈS MARS, ELLE VEUT SE POSER SUR CALLISTO, UNE LUNE DE JUPITER

L'immense marche en avant de la Chine

Aucun engin spatial ne s'est posé sur l'une des nombreuses lunes de Jupiter. Mais la Chine entend bien devenir la première à réussir cet exploit. Cap sur la mission Tianwen-4.

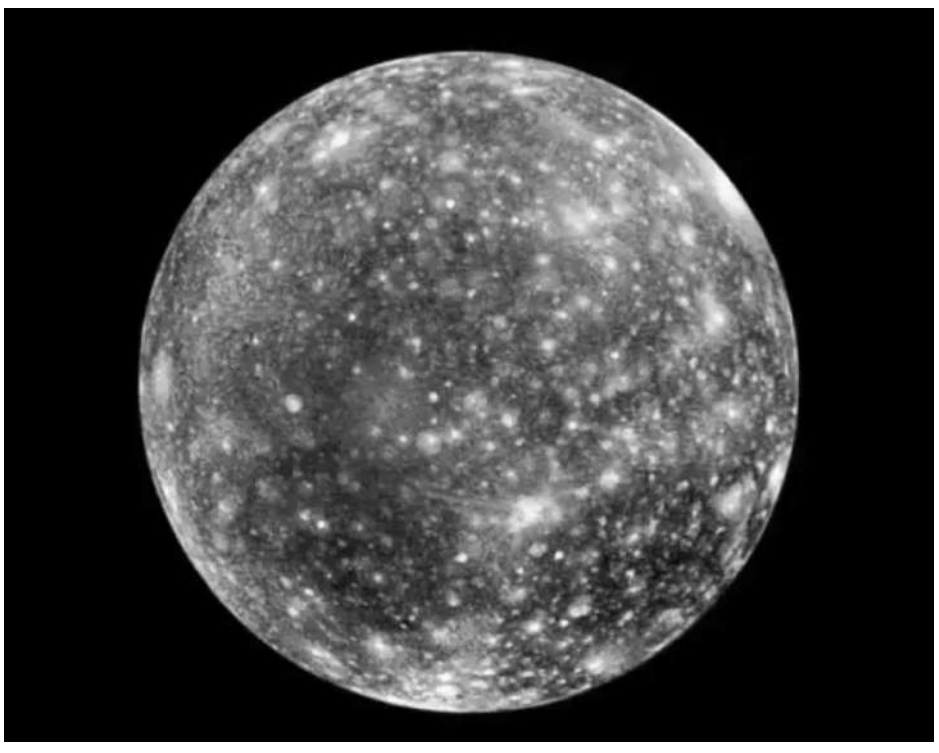
Depuis 2021, le programme Tianwen contribue à placer la Chine à l'avant-garde de la conquête spatiale. À commencer par Tianwen-1, qui a placé un orbiteur autour de Mars et posé le rover Zhurong sur la planète rouge dès sa première tentative. Lancée en 2025, Tianwen-2 a atteint en juillet dernier l'astéroïde Kamoʻoalewa, d'où elle doit rapporter des échantillons fin 2027.

Pékin prépare déjà la suite avec Tianwen-3, qui doit repartir vers Mars à la fin de 2028. Cette fois, il s'agira de ramener sur Terre au moins 500 grammes de roche pour y débusquer quête de traces de vie passée. Une prouesse qu'elle pourrait accomplir avec les États-Unis. Mais l'Empire du Milieu n'est pas rassasié et vise encore plus loin.

La Chine accélère

Dans les tuyaux depuis 2022, Tianwen-4 entre enfin dans une phase concrète avec un appel à propositions formulé par l'agence spatiale chinoise (CNSA), rapporte Space News. Celui-ci invite des équipes de recherche, chinoises comme étrangères, à proposer des instruments scientifiques qui viendraient compléter les douze dispositifs déjà prévus.

La mission transportera deux vaisseaux. Un orbiteur d'abord, qui survolera plusieurs lunes de Jupiter avant de se placer



autour de Callisto, puis un atterrisseur qui viendra se poser à la surface de la lune. Au programme : l'étude de la plus grande planète du Système solaire, notamment de son champ magnétique, des particules qui l'entourent et de ses aurores.

Concernant Callisto, des caméras ainsi qu'un altimètre laser doivent cartographier son relief. De même, des spectromètres se chargeront d'analyser la composition de sa surface. L'atterrisseur, lui, embarquera un instrument doté d'un laser pour identifier les matériaux au sol, en plus d'un magnétomètre. Associé aux mesures de l'orbiteur, ce dernier doit aider à savoir si un océan d'eau salée se cache sous la croûte de glace.

La lune galiléenne la plus éloignée de Jupiter

Le choix de Callisto pour Tianwen-4 n'a évidemment rien d'un hasard. Plus éloignée de Jupiter que les autres lunes galiléennes, Io, Europe ou Ganymède, elle reste en grande partie à l'écart des puissantes ceintures de radiations de la planète qui mettent l'électronique à rude épreuve. C'est, en outre, celle qui exige le moins de carburant pour freiner, se mettre en orbite et se poser. Enfin, sa surface, l'une des plus anciennes et des plus criblées de cratères du Système solaire, conserve une archive intacte de l'histoire géologique de la région.

Si aucune date fixe n'a pour l'instant été fixée, le lancement devrait avoir lieu aux alentours de 2030 à bord d'une fusée Longue Marche 5. La sonde enchaînera ensuite des survols de Vénus et de la Terre pour gagner en vitesse sans épuiser son carburant. Elle devrait atteindre le système jovien en 2035, avant de se placer en orbite autour de Callisto, à environ 300 kilomètres d'altitude, vers 2038.

Pour rappel, la sonde américaine Juno s'y promène depuis 2016. Elle sera rejointe par l'européenne JUICE en 2031, quelque temps après Europa Clipper de la NASA, déjà en route et consacrée à Europe. Mais aucune de ces missions ne prévoit de se poser. Si Tianwen-4 y parvient, la Chine signerait le premier atterrissage de l'histoire sur une lune de Jupiter.

Après 50 ans dans l'espace, Voyager 1 s'apprête à franchir une première historique : 1 jour-lumière de la Terre

Ce 18 novembre, Voyager 1 deviendra le premier objet humain à atteindre une journée-lumière de la Terre. Une véritable prouesse pour la sonde lancée en 1977, malgré ses forces déclinantes.

Années 70, cinq ans après le programme Apollo. La NASA envoie dans l'espace deux sondes jumelles, Voyager 1 et Voyager 2, à deux semaines d'intervalle. À leur bord, un disque d'or, gravé de sons et d'images de la Terre, comme un message de l'humanité adressé à d'éventuels visiteurs.

Leur mission officielle est alors limitée : étudier de près les plus grosses planètes du Système solaire, Jupiter et Saturne. Mais l'agence spatiale décide ensuite de prolonger leur voyage. Près de 50 ans plus tard, elles poursuivent inlassablement leur route.

Une distance qui défie l'imagination

Et ce mercredi 18 novembre à 11h16 en France, Voyager 1 se trouvera exactement à une journée-lumière de la Terre, c'est-à-dire la distance que parcourt la lumière en 24 heures. Cela représente environ 26 milliards de kilomètres, une distance qu'aucun objet construit par l'humain n'a atteint.

Un message envoyé à la sonde met donc un jour entier à lui parvenir, et sa réponse autant pour revenir.

Car pour rappel, la lumière file à 300 000 kilomètres par seconde : il lui faut 1,3 seconde pour rejoindre la Lune, un peu plus de 8 minutes pour venir du Soleil, et entre 3 et 22 minutes pour relier la Terre à Mars, selon la position des deux planètes. Neptune, la plus lointaine du Système solaire, n'est qu'à 4h10 de lumière, soit près de six fois moins que Voyager 1.

Son trajet est sensationnel : la sonde a survolé Jupiter en 1979, puis Saturne l'année suivante, où elle a observé les anneaux et Titan, la plus grosse lune de la planète.

En 1990, depuis les confins du Système solaire, elle prend la célèbre photo « Pale Blue Dot », sur laquelle la Terre n'est plus qu'un minuscule point bleu. Elle pénètre dans l'espace interstellaire en 2012, la région au-delà de l'influence du Soleil. Voyager 2, elle, a emprunté un chemin plus long via Uranus et Neptune. Elle n'atteindra la journée-lumière qu'en novembre 2035.



Un travail monstre pour les maintenir en vie

Mais à bientôt 50 ans, les sondes sont à bout de souffle. Alimentées par une source nucléaire, elles perdent 4 watts de puissance chaque année alors qu'elles en produisaient 470 chacune à leur départ. Le froid extrême du vide spatial n'aide pas, puisqu'elles évoluent à quelques degrés seulement au-dessus du zéro absolu. Pour faire des économies d'énergie, les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA n'ont donc pas eu d'autre choix que d'éteindre peu à peu leurs instruments. « Ceux qui consomment le moins d'énergie, mais qui donnent quand même de bonnes données scientifiques, remontent forcément en haut de la liste », explique Jeffrey Hayes, chercheur de l'agence spatiale. De même, l'hydrazine, carburant qui alimente les sondes, risque de geler. Dans ce cas, ce serait « game over », prévient-il. Si les engins poursuivront leur route respective, ils ne pourront plus transmettre aucun signal.

Voyager 1 se dirige désormais vers Gliese 445, une étoile de la Petite Ourse, à la vitesse de 61 000 kilomètres par heure. Elle la frôlera à 1,7 année-lumière dans 40 000 ans.

PÉDALES CASSÉES, ESSIEUX DÉTACHÉS

Certaines voitures chinoises sacrifient-elles la sécurité ?

Plusieurs cas graves de manquement à la sécurité sur des voitures chinoises en Chine comme à l'étranger ont fait l'actualité ces derniers mois. Mais les voitures chinoises sont-elles vraiment plus "dangereuses" que les européennes ou les américaines ? La grande différence se joue dans le traitement de l'info en Chine où le gouvernement a parfois tendance à vouloir un peu étouffer les affaires. Il n'empêche, en pleine vague migratoire de voitures chinoises en Europe, voilà peut-être un argument tout trouvé pour calmer les ardeurs de marques que l'on n'arrive même plus à compter.

Certains se souviennent peut-être de l'arrivée des premières voitures coréennes grand public en Europe. Et on ne peut pas dire que les prémices étaient particulièrement rassurants. Dans les années 90, au moment de la création d'Euro NCAP, les Daweoo et autre Hyundai Accent s'illustrent non pas par leur excellence, mais plutôt leur médiocrité. Elles obtiennent en effet de piètres notes en matière de sécurité avec des déformations même inquiétantes de la structure en choc frontal. Cela n'a pas empêché le groupe Hyundai ou encore Ssangyong de progresser sur le plan technique pour arriver aux produits que nous connaissons tous aujourd'hui. L'invasion chinoise actuelle est à rapprocher de l'arrivée des premières japonaises et coréennes. A ceci près que les ordres de grandeur n'ont plus rien à voir : des dizaines de marques, des centaines de modèles à y perdre la tête. Et des questions sur la fiabilité et les tests que mènent les Chinois lors des développements de toutes ces voitures. Peut-on raisonnablement faire "vite et bien", qui plus est en grand nombre ? Quelques cas récents en Chine comme ailleurs ont de quoi interroger.



Les problèmes de sécurité de certaines chinoises

Les marques chinoises ont longtemps forcé les marques étrangères à s'associer à elles pour produire et vendre en Chine. Et ces partenariats ont ouvert les portes des secrets industriels de la plupart des constructeurs européens. Une stratégie de la copie assumée ouvertement par la Chine, qui a mené les grands groupes nationaux (SAIC, Geely, BYD, JAC...) là où ils sont aujourd'hui. Et les Chinois n'hésitent pas à faire des produits haut de gamme : dernier exemple en date avec le fameux van Maextro V800 qui n'aura pas manqué de faire l'actualité bien malgré lui.
Lors de tests répétés de freinages d'urgence, le testeur a subi une rupture du support de pédale de frein. Le genre de casse qui aurait abouti à un bannissement total de la marque au pays de l'oncle Sam où l'organisme officiel, la NHTSA, veille. D'autant plus sous l'administration Trump ouvertement "anti" voitures chinoises. La marque s'est contentée d'un "rappel gratuit" pour les volontaires, assurant que les pédales testées ne présentaient pas de défaut. Circulez, il n'y a rien à voir. Autre illustration récente, celle d'un SUV du groupe Chery (Omoda 5) qui a vu son essieu arrière se décrocher totalement sur la route en Malaisie. Excuses publiques du groupe et rappels de plusieurs milliers de véhicules pour des problèmes de soudure en usine.

La Chine joue-t-elle avec le feu de la sécurité ?

Les problèmes de conception sur les voitures chinoises ne sont guère surprenants. On se demandait déjà si les raccourcissements des temps de développement, y compris chez certaines de nos marques européennes, n'allaient pas produire des voitures à problèmes voire dangereuses dans les années à venir. Car les temps d'essais au volant sont incompressibles, à la différence de la conception sur logiciel notamment pour tout ce qui touche au software. Une "mode" qu'ont d'ailleurs décidé de suivre certains groupes européens (Renault, VW...) pour ne pas perdre la face.
Comme le rappelle très justement John Helveston, professeur d'ingénierie et spécialiste de l'industrie automobile chinoise à nos confrères d'Epoch Times : "certains misent sur des mises à distance (OTA) pour régler les problèmes post-lancement [...] Ça marche très bien pour du logiciel, mais on ne répare pas un support de frein ou une poignée de porte défectueuse avec un correctif informatique".
La multiplication des modèles avec des temps de développement inférieurs à 24 mois pose alors question. Et il ne vaudrait mieux pas pour les Chinois qu'ils aient affaire à un épisode similaire aux airbags Takata ou aux pneus Firestone dans les années 2000, qui avaient provoqué plus de 250 morts. Le risque est d'autant multiplié par les centaines de nouveaux modèles lancés chaque année par les marques chinoises. Et nous l'avons vu récemment, le moindre rappel peut prendre des ampleurs colossales ! Avec les coûts induits, qui pourraient mettre à mal la santé de n'importe quel géant de l'automobile en Chine.
Epoch Times résume bien la situation : "Le Quotidien du Peuple a relayé les propos du patron de la coentreprise de Hyundai en Chine, déplorant que certaines marques fassent l'impasse sur les tests et comptent sur leurs clients pour faire fonction de « pilotes d'essai ». Le journal a aussi révélé qu'un fabricant de VE, dont le nom a été gardé secret, n'avait testé que 20 % de ses poignées de porte en conditions réelles, le reste étant effectué par simple simulation". La simulation, cela a ses limites. C'est pour cela que les marques européennes continuent de produire des milliers de kilomètres de rapports dans des conditions extrêmes (fortes chaleurs, grands froids, humidité...) pour s'assurer que la partie mécanique soit à la hauteur. Aucune IA ou logiciel ne peut comprimer ces phases de roulage et de développement en "extérieur", notamment pour tout ce qui touche au châssis, à la sécurité et aux liaisons au sol.
Bien sûr, les soucis de fiabilité et de sécurité ne sont pas une affaire chinoise. Les cas d'accidents graves avec l'Autopilot aux Etats-Unis, le dieselgate chez nous, les cas ne manquent pas chez les constructeurs occidentaux. Mais à l'heure où l'Europe cherche à limiter par tous les moyens l'invasion chinoise (droits de douane sur les électriques, limitations sur les volumes d'hybrides), l'aspect sécuritaire pourrait se révéler être un argument fort en cas d'affaire mondiale.

Rimac: clap de fin pour les Nevera et Nevera R!

La production de la Rimac Nevera s'achèvera fin 2026 après 71 exemplaires, loin des 190 envisagés. Au-delà du revers commercial, cette retraite pose une question essentielle: que reste-t-il à vendre à deux millions d'euros lorsque la puissance devient accessible pour beaucoup moins cher? Une automobile peut tenir ses promesses techniques et manquer son rendez-vous commercial. La Rimac Nevera en offre une illustration spectaculaire. Avec ses 1.914 ch, elle avait donné une crédibilité industrielle aux ambitions d'un jeune constructeur croate. Sa première livraison remonte à 2022. Quatre ans plus tard, le programme touche à sa fin. Son départ mérite davantage qu'un procès expéditif de la voiture électrique. Il invite à examiner une confusion qui a accompagné son essor: celle entre la capacité à impressionner et le pouvoir de faire envie.

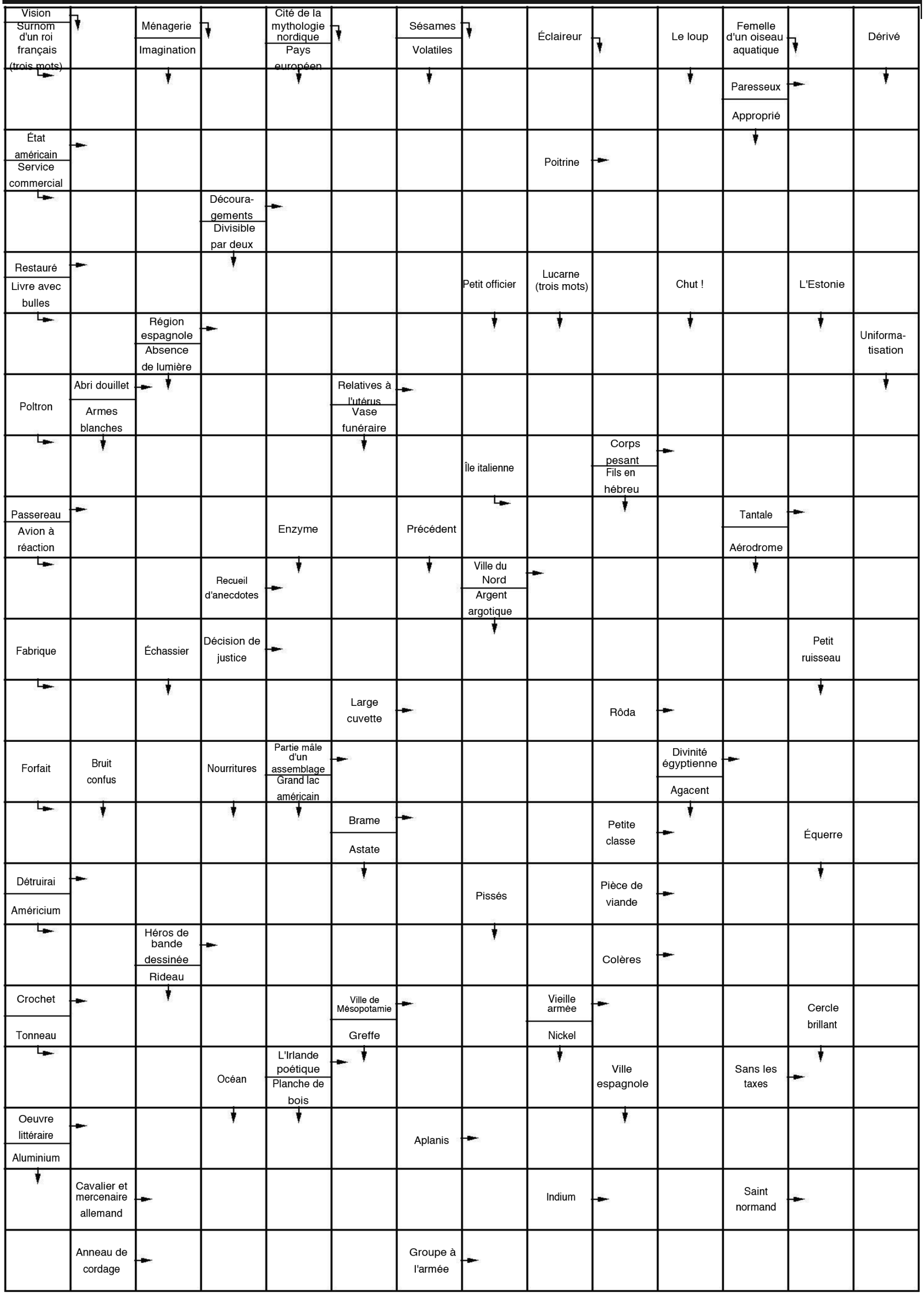
71 exemplaires : un bilan commercial difficile à défendre

Rimac avait annoncé 150 Nevera, auxquelles devaient s'ajouter 40 Nevera R. Le bilan final atteindra 51 exemplaires de la première et 20 de la seconde. Soit 71 voitures, environ 37% du volume cumulé envisagé. À cette échelle, l'écart dépasse le simple ajustement d'une série exclusive. Mate Rimac préfère mettre en avant le chemin parcouru. Selon lui, la Nevera a rempli sa mission en permettant à l'entreprise de développer ses compétences et ses infrastructures. Il la présente aussi comme l'hypercar électrique la plus vendue au monde. Ces deux lectures peuvent coexister. La Nevera a en effet contribué à bâtir une entreprise dont les débouchés dépassent aujourd'hui largement ses propres voitures, au travers de collaborations ciblées avec plusieurs grands groupes automobiles mondiaux. Mais cette réussite industrielle ne suffit pas à effacer un constat commercial amer: la clientèle attendue n'a pas été au rendez-vous, du moins dans les proportions espérées.

Quand l'accélération perd son exclusivité

L'électrique a profondément changé l'accès à la performance. Mate Rimac lui-même a souligné le problème: des berlines bien moins coûteuses, dont certaines sont chinoises, proposent désormais des accélérations autrefois réservées aux voitures les plus exclusives. Pour les acheteurs les plus fortunés, la prouesse chronométrique perd dès lors une partie de son pouvoir de distinction.
Cela ne rend pas ces automobiles équivalentes. Une hypercar demeure un ensemble autrement complexe qu'un chiffre de puissance ou un temps d'accélération. La difficulté consiste toutefois à faire percevoir cette différence et, surtout, à la rendre désirable. À deux millions d'euros, on n'achète plus seulement une capacité à se déplacer vite. On choisit une expérience, une histoire, un objet auquel on souhaite consacrer une place dans sa collection. La fiche technique peut justifier le prix. Elle ne déclenche pas nécessairement l'envie à partir du moment où une Swatch indique la même heure qu'une Patek Philippe.
L'analogie horlogère évoquée par Mate Rimac éclaire ce mécanisme. Une montre mécanique de prestige conserve en effet son attrait sans prétendre surpasser les appareils électroniques sur leurs fonctions. Sa valeur repose ailleurs, dans sa construction, ses gestes, son rapport au temps. L'automobile d'exception doit, elle aussi, pouvoir raconter autre chose que sa supériorité mesurable.
La Bugatti Tourbillon donne une traduction concrète à cette réflexion. Son V16 atmosphérique s'accompagne d'une hybridation pour laquelle Rimac Technology fournit notamment la batterie, les ensembles de propulsion électrique et les unités de contrôle. L'expertise croate trouve donc un prolongement direct dans une voiture dont l'identité reste fortement liée à son moteur thermique.
L'enseignement est intéressant: la technologie électrique peut devenir plus convaincante commercialement lorsqu'elle sert une expérience que le client désire déjà. Elle apporte ses performances sans devoir porter, à elle seule, toute la promesse émotionnelle du produit.
Cela ne condamne toutefois pas l'hypercar électrique. Cela oblige plutôt ses concepteurs à lui trouver une personnalité qui survive à une simple surenchère de puissance.
Le parallèle proposé avec Jaguar mérite, à ce titre, d'être examiné à l'aune de la récente décision de Mate Rimac. Avec sa Type 01 récemment dévoilée officiellement et sa philosophie «Copy Nothing», la marque britannique a affiché une ambition de luxe électrique fondée sur une rupture esthétique et une nouvelle expression de son identité. La Nevera ne permet pourtant pas de prédire l'échec de cette stratégie. Une hypercar de collection et une grande GT de luxe répondent en effet à des usages différents. Le silence, la douceur de fonctionnement et le confort peuvent constituer des qualités recherchées dans une voiture destinée à voyager.
Le risque pour Jaguar se situe plutôt dans la solidité de sa proposition. Un prix supérieur et un design spectaculaire ne suffisent pas à créer une légitimité dans le grand luxe. Encore faut-il donner aux clients une raison précise de choisir cette voiture, puis de s'y attacher au travers d'une technologie résolument novatrice. Et là nait le doute concernant la Jaguar...




Vision
Surnom d'un roi français (trois mots)
Ménagerie
Imagination
Cité de la mythologie nordique
Pays européen
Sésames
Volatiles
Éclaireur
Le loup
Femelle d'un oiseau aquatique
Dérivé
Paresseux
Approprié
État américain
Service commercial
Poitrine
Découra-gements
Divisible par deux
Restauré
Livre avec bulles
Petit officier
Lucarne (trois mots)
Chut !
L'Estonie
Région espagnole
Absence de lumière
Uniforma-tisation
Poltron
Abri douillet
Armes blanches
Relatives à l'utérus
Vase funéraire
Corps pesant
Fils en hébreu
Île italienne
Passereau
Avion à réaction
Enzyme
Précédent
Tantale
Aérodrome
Recueil d'anecdotes
Ville du Nord
Argent argotique
Fabrique
Échassier
Décision de justice
Petit ruisseau
Large cuvette
Rôda
Forfait
Bruit confus
Nourritures
Partie mâle d'un assemblage
Grand lac américain
Divinité égyptienne
Agacent
Brame
Astate
Petite classe
Équerre
Détruirai
Américium
Pissés
Pièce de viande
Héros de bande dessinée
Rideau
Colères
Crochet
Tonneau
Ville de Mésopotamie
Greffe
Vieille armée
Nickel
Cercle brillant
L'Irlande poétique
Planche de bois
Océan
Ville espagnole
Sans les taxes
Oeuvre littéraire
Aluminium
Aplanis
Cavalier et mercenaire allemand
Indium
Saint normand
Anneau de cordage
Groupe à l'armée

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 18 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le baril de Brent à près de 93 dollars

Les prix du pétrole progressaient légèrement mardi, dans un marché attentif à l'évolution des tensions géopolitiques au Moyen Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prenait 0,40 % à 92,81 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, montait de 0,23 % à 85,92 dollars.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 morts et 1776 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes sont décédées et 1776 autres ont été blessées dans 1464 accidents de la circulation survenus entre le 8 et le 14 novembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 4 morts sur les lieux de l'accident et 49 autres blessés dans 34 accidents de la circulation, précise la même source.
Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1337 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Tizi Ouzou (130 incendies), Blida (124) et Boumerdes (80).
Pour les opérations diverses, la Protection civile a effectué 6318 interventions pour le sauvetage de 631 personnes en situation de danger et exécuté 5532 opérations d'assistance diverses.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or progresse légèrement après son plus bas niveau depuis un an

Les cours de l'or ont légèrement progressé mardi, après avoir atteint la veille leur plus bas niveau depuis plus d'un an. L'or au comptant a gagné 0,3% à 3.868,60 dollars l'once, après avoir touché lundi son plus bas niveau depuis octobre 2025. Les contrats à terme sur l'or américain à échéance décembre ont également progressé de 0,5 %, à 3.871,60 dollars l'once. Toutefois, les anticipations d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont limité leur progression. La hausse des taux d'intérêt tend à réduire l'attrait de l'or, un métal qui ne génère aucun rendement.
Sur le marché des autres métaux précieux, l'argent au comptant a progressé de 0,7 %, à 47,37 dollars l'once, après avoir atteint lors de la précédente séance son plus bas niveau depuis fin octobre 2025. Le platine au comptant a, en revanche, reculé de 0,02 %, à 1.449,16 dollars l'once, tandis que le palladium a gagné 0,7 %, à 975,19 dollars l'once.

COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie examine avec l'ambassadeur iranien les moyens d'élargir le partenariat industriel

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Algérie, Naser Kanaani Chafi, avec lequel il a examiné l'état et les moyens de renforcer la coopération industrielle entre les deux pays.
Cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les perspectives d'élargissement du partenariat algéro-iranien, notamment à travers l'activation des mécanismes de travail des commissions mixtes, indique un communiqué du ministère.
Les deux parties ont également exploré les opportunités de coopération et d'investissement dans les différents secteurs industriels d'intérêt commun, ajoute la même source.

50E SESSION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'APPO

La coopération énergétique africaine au cœur des échanges

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part hier à Abidjan (Côte d'Ivoire), aux travaux de la 50e session du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), indique un communiqué du ministère.
Les travaux de cette session ont été présidés par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie de la République de Côte d'Ivoire, Mamadou Sangafowa Coulibaly, président en exercice de l'Organisation pour l'année 2026, en présence de ministres et de responsables des secteurs pétroliers des pays membres, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation, Farid Ghezali.
Les travaux de cette session ont été consacrés à l'examen des dossiers relatifs au fonctionnement de l'Organisation, au renforcement de sa gouvernance et aux perspectives de développement de ses activités, notamment la présentation du rapport du secrétaire général, des recommandations du Conseil exécutif et des rapports des commissions spécialisées, ainsi que sur l'examen des propositions d'amendement des documents et des statuts et le suivi des projets et initiatives, dont le parachèvement de la tour de l'Organisation et les préparatifs du premier sommet des chefs d'Etat des pays membres.
La réunion a également porté sur les questions organisationnelles relatives à la désignation du président et du vice-président du Conseil ministériel pour l'année 2027, à la fixation de la date et du lieu de la prochaine session, ainsi qu'à l'examen et à l'adoption des projets de décisions et du communiqué final.
Cette rencontre a également constitué une occasion d'examiner les moyens de renforcer la contribution de l'Organisation au développement du secteur énergétique africain, notamment à la lumière des avancées enregistrées dans la création de la Banque africaine de l'énergie, dont l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 31 octobre dernier à Abuja (Nigeria).
L'accent a également été mis sur l'importance de concentrer les efforts de l'Organisation sur des priorités stratégiques, notamment le renforcement du contenu local, le développement des industries du gaz et du raffinage, l'amélioration des infrastructures et de la logistique régionales, ainsi que le développement des ressources humaines et de la formation.
En sa qualité de l'un des pays fondateurs de l'Organisation, l'Algérie réaffirme son engagement à poursuivre son soutien à son rôle et à renforcer la coopération et la coordination entre les pays membres, de manière à permettre la valorisation des ressources pétrolières et gazières africaines, le développement des industries de transformation et des infrastructures, ainsi que le renforcement de la sécurité énergétique et du développement économique durable sur le continent, ajoute le communiqué.

SENSIBILISATION DES CITOYENS À LA PRÉVENTION DES MALADIES

Le ministre Bouslimani met en avant le rôle des médias

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a souligné, hier à Alger, le rôle des médias nationaux dans la sensibilisation des citoyens à la prévention des maladies, et ce à l'occasion de la clôture des journées de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer de la prostate, organisées les 16 et 17 novembre dans le cadre du mois "Novembre bleu".
Organisée par la Maison de la presse Tahar-Djaout, cette initiative a été marquée par la réalisation d'examens médicaux durant deux jours, ainsi que par l'organisation d'activités de sensibilisation à l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer de la prostate. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouslimani a mis en avant " le rôle des médias nationaux dans la sensibilisation des citoyens à la prévention des maladies", saluant la contribution des équipes médicales et des journalistes à la réussite de cette initiative, qui a permis de réaliser des examens médicaux au profit des professionnels des médias, considérés comme "un maillon essentiel dans la transmission des messages sanitaires aux citoyens".
Le ministre a souligné la nécessité de poursuivre les campagnes de sensibilisation tout au long de l'année et de ne pas les limiter au "Novembre bleu", précisant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à "renforcer la communication institutionnelle et à rapprocher le citoyen des institutions et des structures de santé".

R E.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE 2026

Le ministère de la Santé et Novo Algérie renforcent les actions de prévention et de dépistage

La prévention et le dépistage précoce du diabète sont au centre d'une nouvelle campagne de proximité menée par le ministère de la Santé et Novo Algérie. À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, célébrée le 14 novembre de chaque année, les deux partenaires ont réaffirmé leur engagement en faveur de la sensibilisation et de l'amélioration de l'accès aux soins, notamment dans les régions éloignées. La cérémonie officielle, organisée hier au siège du ministère de la Santé, à Alger, sous le haut patronage du ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a été marquée par le lancement de la 47e mission de la clinique mobile « Driving Change ».
Cette nouvelle opération ciblera les wilayas de Naâma et d'El Bayadh. La clinique mobile fera escale à Mécheria, dans la wilaya de Naâma, du 20 au 22 novembre, avant de poursuivre sa mission à El Bayadh du 24 au 26 novembre. Elle proposera gratuitement plusieurs prestations, notamment des séances de sensibilisation et d'éducation thérapeutique, la mesure de la glycémie et le dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c), ainsi que le contrôle de la tension artérielle et le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC). Des examens biologiques et des consultations médicales seront également assurés en fonction des résultats du dépistage.
Les personnes présentant une suspicion de diabète pourront bénéficier gratuitement d'examens complémentaires pour confirmer le diagnostic, avant d'être orientées vers des médecins spécialistes de la région afin d'assurer leur suivi médical. Une équipe pluridisciplinaire sera mobilisée tout au long de cette opération, placée sous l'égide de la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, en coordination avec les directions de la santé et de la population des deux wilayas. La campagne vise également à sensibiliser aux risques liés aux maladies cardiovasculaires et à l'obésité.
Cette mobilisation intervient dans un contexte marqué par la progression du diabète, qui constitue un enjeu majeur de santé publique. Selon la Fédération internationale du diabète, plus de 589 millions de personnes âgées de 20 à 79 ans vivaient avec cette maladie dans le monde en 2024, soit 11,1 % de cette tranche d'âge. En Algérie, le nombre de personnes concernées était estimé à plus de 4,7 millions durant la même année.
À ce titre, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, le Dr Djamel Fourar, a souligné que la prévention, le dépistage précoce et l'éducation sanitaire constituent des leviers essentiels pour réduire le poids de la maladie et de ses complications. Il a également mis en avant l'importance de rapprocher les prestations de santé des citoyens, particulièrement dans les régions où l'accès aux soins demeure parfois limité. De son côté, le directeur général de Novo Algérie, le Dr Amine Dahaoui, a réaffirmé l'engagement de l'entreprise dans ce partenariat avec le ministère de la Santé, qui remonte à quinze ans, en faveur d'un meilleur accès à la prévention, au dépistage et aux soins.

Synthèse R E.